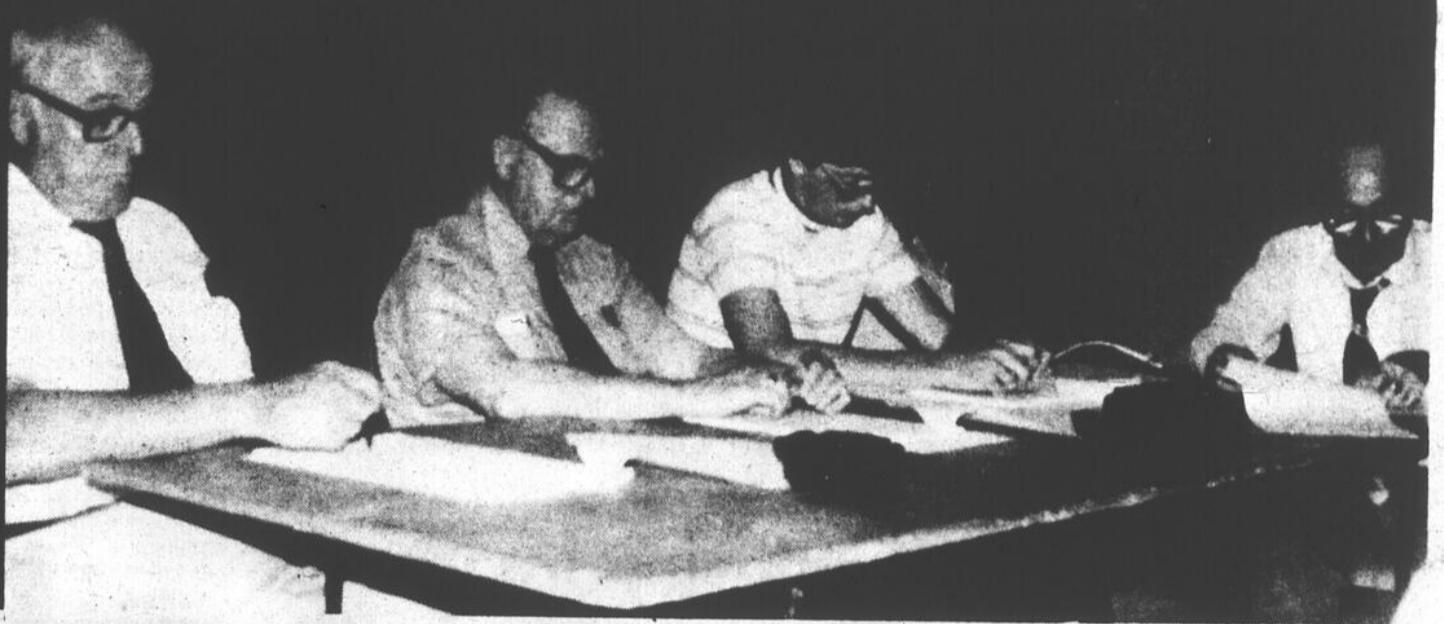


Rencontre importante  
le 21 juillet

# Fusion: chacun ses dettes

Articles en page 3



# L'ÉCHO

HEBDO  
/A

DE LOUISEVILLE/BERTHIER

63e Année — N° 29 L'Écho de Louiseville/Berthier, le mercredi 13 juillet 1983.

50¢

La vente bazar:  
un autre  
succès

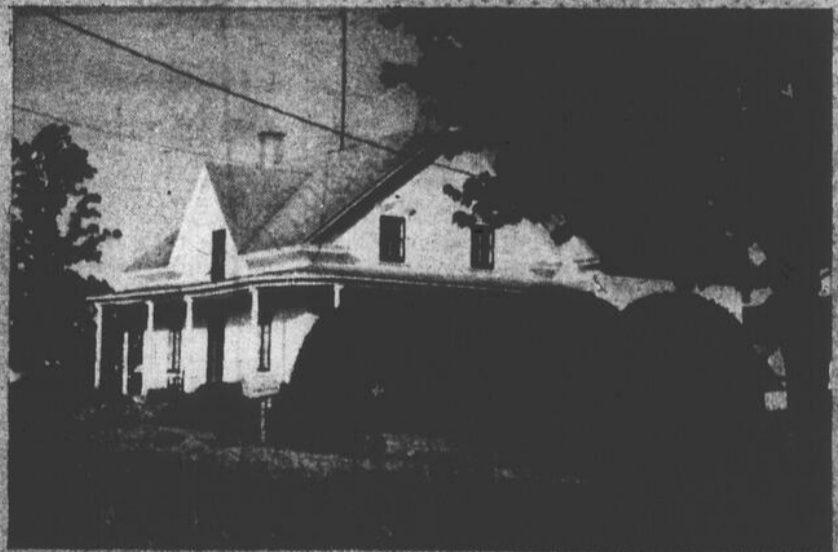
Page 5

Retombées importantes pour la région

## La ferme Bélanger deviendra le Centre d'interprétation de l'agriculture

Plus de  
24,000  
visiteurs à  
l'expo de  
Saint-Barnabé

Page 6



Problèmes d'eau  
à Sainte-Ursule

## Le gérant Lessard répond aux accusations de chantage

Page 2

Pluie de circuits dans la C.B.R.M.

## Maskinongé se montre avare

Page 15 régional

La semaine prochaine,  
cahier spécial

## L'exposition de Berthierville



Le futur Centre d'interprétation de l'agriculture sous le régime français.

Photo J.-P.P.

**Retombées importantes pour la région**

# La ferme Bélanger deviendra le Centre d'interprétation agricole

Par Jean-Paul PLANTE

Le sort en est maintenant jeté! La Corporation du musée agricole de Louiseville s'est portée acquéreur, récemment, de la ferme Bélanger, située au 1370 du rang Petit-Bois, à Louiseville; ferme qui deviendra, avec les modifications qui y seront apportées, le "Centre d'interprétation de l'agriculture sous le régime français", dans le cadre du développement touristique régional axé sur l'histoire, coiffé du titre "De l'amérindien au nucléaire", mis de l'avant par le Conseil régional de la culture de la région 04.

C'est ce que L'ÉCHO devait apprendre, vendredi dernier, lors d'une rencontre avec M. J. Roland Bellemare, président de la Corporation du musée agricole de Louiseville.

**30 juin**

La signature de la transaction s'est faite le 30 juin dernier, en présence de Me Michel Masson, notaire.

M. Bellemare a tenu à préciser que les administrateurs de la Corporation du musée avaient jugé bon de prendre avantage de l'option d'achat de la ferme Bélanger, qui prenait fin le 30 juin. Le montant de la transaction est de \$60,000. "Nous avons profité de cette opportunité compte tenu que la Corporation du musée agricole avait accepté, en subventions et en projets gouvernementaux de tous genres, pour un montant de \$210,000", de dire M. Bellemare.

Celui-ci nous faisait mention que la Corporation était présentement en négociations pour l'accord d'un octroi additionnel de \$30,000.

**Trois ans**

Les travaux de transformation de la ferme en Centre d'interprétation de l'agriculture débuteront le 1er août. Ils devraient s'échelonner sur une période de trois ans, de dire M. Bellemare.

"Au moins 20 personnes pourraient être appelées à travailler au projet", de nous déclarer M. Bellemare, "ce qui signifierait des retombées économiques importantes pour Louiseville et la région", renchérisait-il.

**50,000 visiteurs**

La concrétisation du projet de Centre d'interprétation de l'agriculture sous le régime français va déboucher sur un programme d'hébergement à la ferme, dans la région, de mentionner le président de la Corporation du musée agricole de Louiseville.

Toujours selon lui, d'ici cinq ans, la ferme Bélanger, qui sera devenue le Centre, pourra accueillir jusqu'à 50,000 visiteurs par an, en raison des multiples tournées touristiques qui seront organisées, au niveau de toute la région 04.

Voilà donc un grand pas de franchi dans ce qu'était le rêve de M. Bernard Auger, premier président de la Corporation du musée agricole qui, malheureusement, décédait, la veille de Noël 1982.

C'est donc de Là-Haut que M. Auger verra se réaliser le rêve qu'il caressait, grâce au travail continu de celui qui a pris sa relève et de l'équipe de la Corporation du musée agricole louisevillois.

## Le départ du curé Montour souligné

(J.-P.P.) Le curé d'Yamachiche, l'abbé Jean-Noel Montour, occupera, sous peu une nouvelle cure, soit celle de Saint-Elie-de-Caxton.

Pour marquer, comme il se doit, les 14 années consacrées par l'abbé Montour dans la paroisse yamachichoise, on lui rendra hommage, à l'issue de la neuvaine à Sainte-Anne, le vendredi soir, 22 juillet.

son nom et, si la température se montrait inclemente, c'est au sous-sol de l'église que le tout se déroulerait. Un cadeau-souvenir sera offert au sympathique curé qui sera remplacé par le curé Jacques Langevin qui, lui, quittera la paroisse Saint-Charles Garnier de Shawinigan. Donc, soyez de la fête!



Le curé Jean-Noel Montour

**Cadeau**

Tous les paroissiens du grand Yamachiche sont donc invités à venir saluer, avant son départ pour Saint-Elie, le curé Montour. La cérémonie aura lieu au parc qui porte

## Emission sur l'église de Louiseville, à la télé

(J.-P.P.) Aujourd'hui, le 13, sur les ondes de la télévision de Radio-Canada, on parlera de l'église de Louiseville, à l'émission "Reflets d'un pays", de 13h30 à 14h30.

Le film a été tourné fin avril-début mai, dans le splendide temple louisevillois. Il fut produit par CKTM-TV, canal 13, de Trois-Rivières, pour Radio-Canada.

Vous pourrez voir et entendre des entrevues réalisées, entre autres, avec Mme Olga Storaci-Caron, qui a réalisé des peintures à l'église, Mme Jeannette B. Latourrelle, le curé Jean Matteau et M. Lord Désaulniers. C'est à voir!

## LA SOCIÉTÉ CAPRICE

vous souhaite agréables vacances et vous signale que la vente d'entrepôt sera arrêtée pour les dates du 13-20-27 juillet et reprendra en août prochain

## Le gérant Lessard répond aux accusations de chantage

C'est dûment autorisé par le conseil municipal que M. Ghislain Lessard, gérant de la ville de Louiseville, a eu l'occasion, en compagnie du maire Gaston Fleury, de rencontrer presque tous les membres du conseil municipal de Sainte-Ursule, le 10 mai dernier; dans une tentative d'établir la responsabilité de fournir de l'eau aux gens de cette localité qui n'en avaient pas. Il est un fonctionnaire et il répond directement du conseil municipal.

Tels sont les commentaires qu'il a fait à L'ÉCHO lors d'une récente entrevue, alors que nous tentions d'en savoir plus long sur cette histoire de chantage. On accusait en effet M. Lessard d'avoir suggéré à Sainte-Ursule de faire les travaux requis à même le fonds général, à condition que la localité ursuloise s'engage à ne pas faire partie de la future régie de l'aqueduc.

Par Pierre BELLEMARE

M. Lessard nous a mentionné qu'il avait signalé aux représentants de Sainte-Ursule, lors de cette rencontre, que leur localité, grâce à l'entente du 14 novembre 1980, n'avait pas eu à supporter (au niveau du tarif d'aqueduc) une dépense de plus de \$500,000 que la paroisse et la ville ont effectué au cours des dernières années. Il a cité la correction de \$140,000 ainsi que les travaux de l'ordre de \$400,000 qui ont été effectués par le fonds général des deux corporations (Saint-Augustin, Notre-Dame sud, Boulevard est, etc.).

la ville, à condition que Sainte-Ursule se retire de la régie.

Ainsi, si cette localité désire faire partie de la régie, M. Lessard est d'avis qu'elle devra d'abord respecter l'entente du 14 novembre 1980, c'est à dire payer ses tuyaux d'un diamètre de six pouces et moins, comme la ville et la paroisse l'on fait.

La correspondance reçue dans ce dossier a été soumise au conseil municipal hier soir (12 juillet).

### À VENDRE

Luxueuse résidence pour professionnel et homme d'affaires, secteur résidentiel de Louiseville, qualité de construction supérieure.

Pour informations s'adresser à ME SERGE GAGNON

Tél.: rés.: 228-3109 bur.: 228-3204

### UNIPRIX

ROGER LEMAY  
228-5581

NOUVELLE ENTRÉE  
SUR LE STATIONNEMENT



Assemblée générale de la CAISSE POPULAIRE DE LOUISEVILLE

Vous êtes cordialement invités à la 40e assemblée générale annuelle de votre Caisse Populaire, qui aura lieu à la Polyvalente de Louiseville, mercredi le 20 juillet '83 à 19:30 heures (7:30 p.m.).

Cadeaux pour ceux qui y assisteront et rencontre amicale après l'assemblée.

Prix de présence.

Seuls nos membres usagers seront éligibles pour ces prix de présence.

Gaston Fleury, président

# Fusion: chacun ses dettes

Selon le consensus qui s'est dessiné entre les deux conseils municipaux du grand Louiseville, au cours de la soirée du 5 juillet, chacune des deux localités conservera ses dettes advenant que l'actuel projet de fusion franchisse toutes les étapes et devienne réalité. Ce qui veut dire, en clair, que chaque contribuable paiera une taxe foncière dite régulière, basée sur les dépenses courantes (loisirs, industrie, etc.), à laquelle on ajoutera une taxe spéciale (pour le paiement de la dette accumulée), différente selon qu'il demeurera dans la paroisse ou dans la ville avant le regroupement total.

Evidemment, dans une telle optique, chaque payeur de taxes continuera aussi à être assujéti au tarif d'aqueduc qui lui sera imposé de la même façon qu'actuellement. Ajoutons que selon le projet de restructuration préparé par le Service de l'organisation municipale (S.O.M.) du ministère des Affaires municipales (M.A.M.), il en coûtera un plus de \$0.07 du \$100 d'évaluation uniformisée pour chaque tranche supplémentaire de \$100,000 que la nouvelle municipalité dépensera.

Par Pierre BELLEMARE

Voilà, en quelques mots, ce qui se dégage de la rencontre que les membres des deux conseils municipaux du grand Louiseville ont eu en présence de M. Luc Dumont, du S.O.M. du M.A.M., le 5 juillet. Deux d'entre eux seulement étaient absents, soit MM. Paul-Emile Caron et Cyrille Frigon.

Comme lors de la présentation du rapport sur le regroupement des sept services, M. Dumont a fait la lecture commentée de son document et les élus ont, ensuite, pu poser toutes les questions qui leur venaient à l'esprit.

En quoi consiste le rapport?

L'étude préparée par

M. Luc Dumont, avec la collaboration des fonctionnaires municipaux des deux localités, prend la forme d'un budget hypothétique qui serait applicable si la paroisse et la ville étaient fusionnées, cette année. Les chiffres utilisés sont ceux du budget 1983 qui sont, par la suite indexés, à la situation du regroupement.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, le fonctionnaire dresse d'abord les traits généraux des deux corporations municipales: On y mentionne, parmi divers points, que la ville a une évaluation uniformisée (portée à 100 pour cent) de \$51,236,775 et la paroisse de \$69,510,784. On précise aussi que selon le décre de l'an dernier, les populations de la ville et de la paroisse sont respectivement de 3,785 et de 4,329. A ce niveau, le document signale que la paroisse a connu une hausse moyenne de sa population de l'ordre de 361 personnes par tranche de cinq ans depuis 1951.

Economie de \$337,000

Parmi l'abondance de chiffres qui sont soumis dans le rapport, l'on note diverses économies qui totalisent \$337,003.

La plus importante (\$76,000) provient de l'item "dépenses en immobilisations" où l'on a soustrait ce montant en

raison de dépenses qui ne devraient pas se reproduire dans un contexte de regroupement (achat de deux terrains, machinerie, conversion au gaz naturel, etc.). Le document prévoit aussi d'autres économies de \$68,624, \$53,500, \$42,776, \$27,850 et \$25,000.

Les deux premières ont trait à une réduction de la dépense pour la confection du rôle d'évaluation; de même qu'au niveau des frais de financement (dépenses qui ne répèteront pas). Les autres touchent respectivement une provision de la ville pour des remboursements de taxes (considérée comme exceptionnelle), la fin d'un projet PRIME de la ville pour la confection de trottoirs et une diminution des dépenses en immobilisations de la paroisse.

La police

Dans un contexte de regroupement, qu'arrivera-t-il avec le service de protection policière?

Le rapport du S.O.M. signale que la fusion aura pour effet que la nouvelle municipalité aura une population supérieure à 5,000 habitants et, qu'en conformité avec la Loi 48, elle devra se doter, à

moyen ou long terme, d'un corps de police. Toutefois, étant donné le réaménagement des structures, l'on mentionne qu'il sera sûrement possible d'obtenir un délai.

Plus loin, il est fait mention qu'il serait opportun de contacter le ministère de la Justice aux fins de connaître ses intentions sur le sujet. Mais le paragraphe qui suit apporte une certaine nuance. Il se lit comme suit: *Par ailleurs, ce n'est pas de la responsabilité du ministère des Affaires municipales, ni celle du ministère de la Justice, de décider du taux d'encadrement de policiers du grand Louiseville, ni de la qualité de la protection policière à donner. C'est plutôt celle de la municipalité locale qui, au moment de la création du corps de police, tiendra compte d'éléments pertinents comme la population à protéger, du territoire à couvrir, du taux de criminalité, du va et vient à Louiseville de la population régionale, du nombre de commerces, banques, etc. et de la capacité de payer des contribuables.*

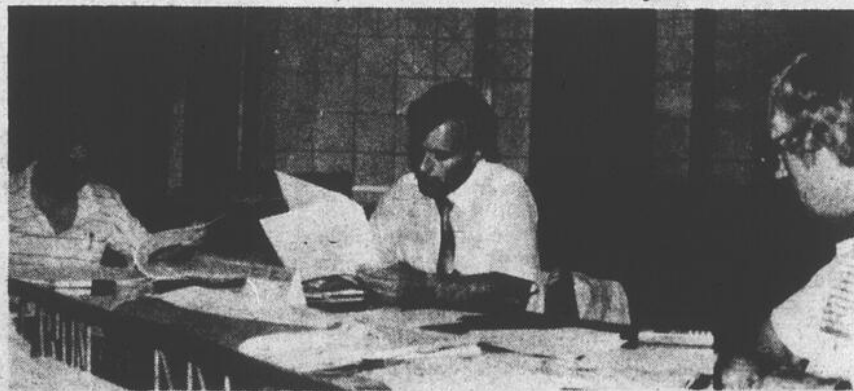
Le rapport se termine sur la liste d'avantages et

d'inconvénients du projet de regroupement.

Dans le premier groupe, on note des économies de gestion (sous-traction d'un conseil municipal, frais de représentation, etc.), l'octroi d'une subvention de regroupement de l'ordre de \$236,275 (répartie sur cinq ans), une réduction de la taxe foncière générale (\$0,3025 du \$100 d'évaluation à la ville et de \$0,0584 du \$100 à la paroisse, en oubliant pas que le tout est calculé sur la base d'une évaluation uniformisée) et un meilleur partage de certains coûts et de certaines ressources.

Au chapitre des inconvénients, il est fait mention d'un surplus de travail aux élus et fonctionnaires municipaux et de la mise en place, à moyen terme, d'une force policière dont le coût est évalué à un peu plus de \$0,07 du \$100 d'évaluation uniformisée pour chaque tranche de \$100,000 de dépenses.

Voilà, en gros, ce que contient le rapport du S.O.M. Le maire Fleury a déclaré que ce document répond à ses aspirations et que... *c'est une brique dans laquelle il y a du jus.*



M. Luc Dumont, au centre, a fait la lecture commentée de son rapport. Il est ici encadré de MM Ghislain Lessard (à gauche) et André Dufour, respectivement gérant de la ville et secrétaire-trésorier de la paroisse.

Photo P.B.

Quatre points à vérifier

## Les conseils veulent aller au fond des choses

Les fonctionnaires municipaux de la ville et de la paroisse de Louiseville ne manquent pas de travail par les temps qui courent. En effet, après avoir collaboré de très près à l'élaboration du projet de regroupement total présenté par le Service de l'organisation municipale du ministère des Affaires municipales, ceux-ci viennent d'être mandatés pour vérifier ce qu'il adviendra lors d'une fusion pour quatre sujets précis.

En premier lieu, il s'agit pour eux de vérifier les services qui seront offerts à la classe agricole dans un tel cas; de voir si le programme Loginove, actuellement disponible à la ville, ne pourrait pas être extensionné en paroisse; de prendre connaissance de toutes les implications de la Loi 48 et de s'assurer de la situation au niveau des services du ministère des Transports (subventions, etc.).

Par Pierre BELLEMARE

MM André Dufour et Ghislain Lessard ont reçu leur mandat respectif lors des rencontres des 7 et 8 juillet de leur conseil respectif. Ils sont autorisés, en fait, à continuer à agir au dossier et à s'adjoindre le cas échéant, les services de toute autre personne-ressource.

Des commentaires

La prolongation du mandat de M. Dufour ne s'est pas fait sans provoquer certains vifs échanges verbaux au sein

du conseil municipal de la paroisse de Louiseville.

En premier lieu, le maire Paul-Emile Caron s'est interrogé comment il se faisait que les journalistes avaient été admis lors de la présentation du document, le 5 juillet dernier, disant que cette rencontre devait se tenir à huis clos. On lui a fait réponse que le tout s'était fait avec le consentement des deux conseils.

Suite à cela, le conseiller Jean-Jacques Clément s'est fait le proposeur de l'extension du mandat du secrétaire-trésorier dans ce dossier, disant penser qu'il est bon que les membres du conseil municipal soit renseignés adéquatement.

*Je pense que l'on se doit de connaître l'opinion des différents mi-*

nistères, a-t-il mentionné. De son côté, son confrère André Livernoche a déclaré: *On veut le savoir, mais sur papier...*

Ca se poursuit

C'est à ce moment que M. Caron a dit trouver curieux que l'on ait demandé à des experts de produire l'étude sur le regroupement total alors que l'on mandate MM Dufour et Lessard pour faire le gros de l'ouvrage, les gros montants.

Le conseiller Cyrille Frigon a ensuite enchaîné en ces termes: *Je ne suis pas d'accord, ce n'est pas de l'information, c'est essayé de rouler la population. On en a assez d'informations... Abordant ensuite le dossier "police", il a lancé: Si vous*

en voulez de l'information, allez à Pointe-du-Lac...

Suite à cela, le conseiller André Livernoche a répliqué: *Ils veulent pas en avoir de l'information pour en donner au public... Il a poursuivi en notant l'avantage de bien vérifier la possibilité d'extension du programme Loginove pour laquelle la paroisse a perdu environ \$2 millions au cours des cinq dernières années.*

La discussion s'est terminée sur des propos de MM Livernoche et Caron, le premier signalant que le S.O.M. ne pouvait pas répondre à la place d'autres ministères tandis que l'autre disait préférer que ce soit le S.O.M. qui aille chercher cette information.

## 21 juillet, aréna: information fusion

Les deux conseils municipaux de la ville et de la paroisse de Louiseville n'ont pas tardé à déclencher l'opération "information" dans le dossier "fusion". En effet, c'est à peine plus de deux semaines après le dépôt du rapport du Service de l'organisation municipale sur ce sujet qu'aura lieu l'assemblée d'information de la population. Elle se tiendra à l'aréna de Louiseville, le 21 juillet prochain, à compter de 20 heures.

Mais, préalablement, les citoyens recevront un document d'information du même type que celui qui leur avait été acheminé, il y a quelque temps, pour clarifier l'histoire de l'entente du 14 novembre 1980 dans le dossier de l'aqueduc. Prenant la forme de questions et réponses, le texte leur sera expédié au cours des prochains jours.

Par Pierre BELLEMARE

Avec ce document, les contribuables seront informés du pourquoi d'une étude par le Service de l'organisation municipale du ministère des Affaires municipales; de ce qui a motivé les conseils municipaux à en faire la demande et des prochains gestes qui seront posés. On leur apportera aussi des précisions sur ce qu'il adviendra des dossiers "agriculture" et "trans-

ports" suite à la fusion et ce que prévoit le rapport du S.O.M. pour le partage des dettes des deux localités.

Le sujet des programmes de rénovation urbaine (Parel ou Loginove) sera aussi abordé, tout comme celui de la protection policière.

Ce document a été complété lors d'une rencontre des deux conseils municipaux, vendredi dernier (8 juillet). Par la même occasion, les édiles municipaux ont aussi dressé l'ossature d'un projet de requête conjointe qui sera vérifiée par le service juridique du M.A.M.

Il va sans dire que les membres des deux conseils comptent sur votre présence, le 21 juillet, lors de la rencontre d'information. M. Luc Dumont, qui a préparé le rapport du S.O.M., sera présent à cette occasion.

Adressez-vous en toute confiance à

LA TEINTURERIE  
ST-LAURENT

Nettoyage-Pressage  
Lavage de chemises

Au service de Louiseville  
et du comté depuis 1940.

56 ans d'expérience pour mieux vous servir.

131, Saint-Aimé (rue de la gare)  
Louiseville 228-4477



(819) 228-3949  
(819) 228-5529

DUBEAU  
&  
PERREault  
avocats

21, rue Saint-Marc  
Louiseville

BERNARD  
BÉLAND

notaire

Cessionnaire du greffe  
et des dossiers de  
Me René R. Béland

Heures d'affaires:  
9:00 h. a.m. à 5:00 h. p.m.  
Le soir, sur rendez-vous.

21, rue Saint-Marc  
Louiseville  
Bur.: 228-2922  
Rés.: 228-3411

ALIMENTATION

SERVI PLUS

Pages 12-13

2e cahier

MÉTRO

Pages 8-9

2e cahier

RICHELIEU

Pages 26-27

3e cahier

PROVIGO

Encarts

# Éditorial

## L'enjeu est grand: soyez présents!

Au marché d'alimentation, à la tabagie, sur le perron de l'église, à la quincaillerie, sur le trottoir, dans la cour (entre deux voisins), le sujet qui revient sur toutes les lèvres, présentement, à Louiseville, est, (et vous l'aurez sans doute deviné) LA FUSION.

Comme dans n'importe quel dossier, certains sont pour; d'autres contre. Jamais on ne réussira à faire l'unanimité, dans la population du grand Louiseville, sur ce sujet tant controversé au cours des dernières années. Il est inutile d'y penser. D'ailleurs, on ne fait pas l'unanimité parmi les 14 élus formant les conseils de la ville de Louiseville et de la paroisse Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup...

Il se "brasse" bien des choses depuis quelques semaines en ce qui a trait à la fusion possible des deux municipalités louisevilloises. Les rencontres succèdent aux rencontres; les études aux études; les recommandations aux recommandations. Des fonctionnaires du gouvernement québécois viennent

faire leur tour dans les parages. Bref, c'est le sujet de l'heure, celui qui pourrait déterminer d'un sort meilleur ou pire pour la population du grand Louiseville, demain.

Le 21 juillet prochain, à l'aréna de Louiseville, en soirée, une rencontre des plus importantes se tiendra, dans le but d'apporter des éclaircissements sur ce que pourrait signifier "un seul Louiseville". Des questions seront sans doute posées par plusieurs personnes, favorables ou non au projet de fusion.

Qui paiera les dettes encourues par les municipalités respectives? Devra-t-on former un corps policier? Si oui, combien pourrait-il en coûter aux contribuables payeurs de taxes pour un tel service? Il est bien évident que la question "piastres" sera le point central de ce projet de fusion car si les services étaient augmentés, demain matin, si la fusion était faite avec l'assurance que le compte de taxes des louisevillois ne subirait pas de hausse, la lutte serait, sans doute, moins féroce entre les pro-fusion et les anti-fusion.

Les semaines, les mois qui s'en viennent sont cruciaux pour tous les louisevillois. Les gestes qui seront posés, ou qui ne le seront pas, deviendront lourds de conséquences pour chaque résident de Louiseville, payeurs de taxes actuels ou futurs. C'est pourquoi, il faut absolument que vous preniez part au débat, que vous assistiez aux assemblées d'information, que vous n'éprouviez aucune crainte à poser des questions et que vous exigiez des réponses "claires et nettes", sans coups de patins... Si votre lanterne est bien éclairée au sujet de la fusion, votre décision de favoriser ou de refuser le regroupement des deux entités louisevilloises aura davantage de poids, prendra encore plus d'importance.

Il ne faut pas se laisser doré la pilule, ni par les gens qui favorisent la fusion ni par ceux qui s'y opposent. La question est trop importante, trop conséquente. La décision de faire le pas ou d'exiger le statu quo doit se prendre dans un climat de calme, avec un esprit convaincu que l'on agit pour le plus grand bien de toute la collectivité louisevilloise. C'est pourquoi il faut avoir "l'heure juste" sur cette question. Si les élus ne peuvent vous donner cette "heure juste", le 21 juillet, peu importe de quel côté de la clôture ils sont, c'est que la pomme ne sera pas encore assez mûre pour la manger, que ce soit individuellement ou collectivement. L'enjeu est grand: soyez donc présents, le 21 juillet, à l'aréna de Louiseville. Et n'oubliez pas de poser des questions et d'exiger des réponses qui sauront vous satisfaire. Vous y avez droit! Et les élus ont le devoir de bien vous renseigner!

Jean-Paul Plante

Bravo!



Nous vous présentons, cette semaine, un camelot qui accomplit de la bonne besogne, à Saint-Paulin. Il s'agit de André Rabouin. Fidèle à son poste, André voit à vous distribuer, à chaque semaine, avec promptitude, votre copie de l'Écho. Bravo pour ton travail, André!  
Photo D.F.

Les yamachichoïses invités à participer

## Des fêtes de Sainte-Anne qui promettent

(J.-P.P.) Le programme des fêtes de Sainte-Anne, à Yamachiche, a été dévoilé, en conférence de presse, vendredi dernier.

Le point central des fêtes est, sans aucun doute, la célébration de la messe solennelle

du samedi soir, le 23, alors que le célébrant sera le cardinal Paul-Emile Léger.

### Bénévolat

Lors de la rencontre de vendredi dernier, le président des fêtes, M. Paul Gélinas, de même que le curé Jean-Noël

Montour, ont fait ressortir l'importance du bénévolat dans la réussite de fêtes comme celles qui se déroulent à Yamachiche, pour la Sainte-Anne. D'ailleurs, plusieurs bénévoles assistaient à la réunion tenue au sous-sol de l'église.

Le curé Montour a insisté pour une participation encore plus soutenue "des gens de la place," disait-il. Quant au cardinal Lé-

ger, il rencontrera les gens vers les 17 heures, à Yamachiche, puis célébrera la messe, à 20 heures.

Le feu d'artifice, qui fait la réputation d'Yamachiche, est à nouveau au programme, après la fête populaire qui suit la messe.

Le feu d'artifice, qui



Assistaient au dévoilement du programme des fêtes de Sainte-Anne, le député de Maskinongé à l'Assemblée nationale, M. Yvon Picotte; le maire Raymond Bellemare, du village d'Yamachiche; Mme Jacqueline B. Côté, secrétaire du comité; M. Paul Gélinas, président; Mme Francine Gélinas, responsable de la collecte; et le maire Jacques Landry, de la paroisse Sainte-Anne.

L'Environnement et les inondations du grand Louiseville

## Les résultats de l'étude connus seulement en 1984

Ce n'est pas demain matin que l'on saura quelle solution proposera le ministère québécois de l'Environnement pour mettre un terme aux inondations qu'ont connues les citoyens du grand Louiseville, les 19 et 20 mars dernier. En effet, comme la réalisation d'études en ce sens demande l'observation des glaces et la prise des mesures en hiver, les conclusions à ce niveau ne seront connues qu'au printemps 1984.

Informés de cela lors de leur dernière rencontre régulière, les membres du conseil municipal de la ville de Louiseville n'ont fait aucun commentaire. Le texte de la lettre signée par M. Jean-Claude Déry, directeur du bureau régional de l'Environnement, leur signalait aussi que des officiers de ce ministère avaient fait une inspection des lieux, en date du 20 juin.

De plus, M. Déry leur mentionnait qu'il se propose de les tenir informés de la progression du dossier.

C'est le service des études hydrauliques et écologiques du ministère de l'Environnement qui est chargé de rechercher la meilleure solution à ce niveau. Le tout est sous la responsabilité de M. Gaston Couillard, directeur de l'amélioration et de la restauration du milieu aquatique.



Ce n'est que le printemps prochain que l'on connaîtra les solutions visant à mettre un terme à des situations de ce genre.

Photo L'Écho

Par Pierre BELLEMARE

BONNES VACANCES



PAPA? ON Y VA!

Civi

## La vente bazar: un autre succès

(P.B.) Avec ses 56 exposants, la quatrième édition de la vente bazar de Louiseville s'est soldée par un succès. La rue Saint-Laurent a bourdonné d'activités et une seule journée de mauvais temps, la seule d'ailleurs en quatre ans, est venue ralentir l'ardeur des marchands.

Selon l'estimation du président du comité organisateur de cette activité, M. Claude Doyon, il y a eu à peu près autant de monde que l'an dernier. A ce niveau, il a souligné que le centre-ville de Trois-Rivières a tenu une

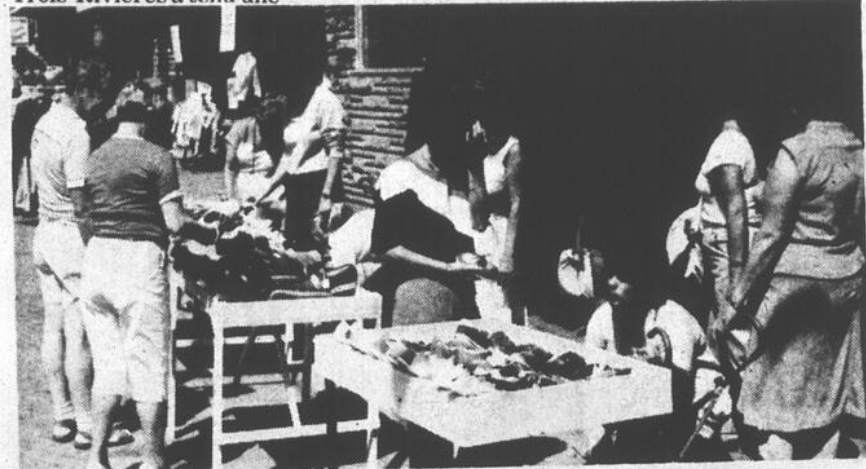
activité du même type durant la même période.

**D'autres commentaires**

De plus, M. Doyon trouve que la vente bazar de cette année a bien fonctionné et s'en dit très heu-

reux, ajoutant qu'il est optimiste pour l'an prochain. Il a également précisé que les normes de fonctionnement (laisser le trottoir libre et n'utiliser que les espaces de stationnement pour ne pas entraver la circulation automobile, etc.) établies par la ville ont été respectées.

En résumé, tout a bien fonctionné.



Il y a eu beaucoup de monde sur la rue Saint-Laurent, durant la vente bazar.



Il a fait beau et les gens ont magasiné.

## Programme d'aide à la construction domiciliaire

### \$2,000 pour vous construire

(P.B.) Avec l'acceptation par la Commission municipale du Québec et par le ministère des Affaires municipales de son règlement d'emprunt ayant trait à son programme d'aide à la construction domiciliaire, la paroisse Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup a maintenant tous les atouts en main pour faire redémarrer l'industrie de la construction sur son territoire. De fait, cette localité accorde un montant de \$2,000 à toute personne qui se construit une résidence neuve, ou en achète une, sur l'un des 50 terrains qu'elle a délimités.

La construction doit être débutée entre le 30 avril 1983 et le 1er janvier 1984, et la maison doit être habitée au plus tard le 30 avril 1984. L'intérieur et l'extérieur de la nouvelle résidence doivent aussi être terminés pour cette date.

#### D'autres détails

Cette façon de procéder donne ainsi l'occasion à la paroisse de Louiseville de rentabiliser 50

terrains vacants où les services d'aqueduc et d'égoût sont installés.

Pour ce qui est de l'obtention d'une subvention du programme Corvée-Habitation, la chose est toujours possible mais le citoyen doit bien vérifier toute la réglementation à ce niveau. S'il est admissible, le nouveau propriétaire pourrait recevoir un montant de \$3,000.

Six citoyens se sont inscrits jusqu'à maintenant.

## Des permis pour près de \$200,000

(P.B.) Les items "rénovation" et "construction" ont été presque nez à nez, en valeur, le mois dernier, dans l'industrie de la construction du grand Louiseville. La première des deux catégories a totalisé \$112,806 tandis que l'autre a terminé le sixième mois de l'année avec une valeur totale de \$96,000.

Deux nouvelles résidences unifamiliales ont été construites durant le mois de juin sur le territoire du grand Louiseville, l'une en ville et l'autre en paroisse. Un permis a été accordé dans le cadre de Parel et un dans le cadre du programme Loginove.

#### D'autres détails

En paroisse, cinq permis ont été accordés dans la catégorie "rénovation", pour un total de \$22,000.

Sur le territoire de la ville, l'un des permis de ce secteur totalise \$40,000.

Il a été émis pour des rénovations à une résidence de la rue Sainte-Dorothée. Les autres permis du genre concernent des améliorations apportées à des édifices des rues Notre-Dame sud, \$20,530; Saint-Augustin, \$9,000; Saint-Jacques, \$14,376; Saint-Laurent, \$4,500; et Sainte-Dorothée, \$2,000.

Ces statistiques nous sont fournies par MM Laurent Robitaille et Jean-Louis Paillé, qui occupent les postes d'inspecteur municipal à la ville et à la paroisse de Louiseville.

# MPD

SERVMEUBLES

Fermé le lundi

## SUPER VENTE D'ÉLECTROMÉNAGERS

**Spécial 3 jours seulement**

**Mercredi, jeudi, vendredi**

# Hotpoint

Le dernier cri en électroménager

Pour le Foyer Moderne

LAVEUSE modèle LA 442

- Laveuse offrant cinq programmes: régulier, lavage additionnel et apprêt permanent.
- Choix de cinq combinaisons des températures de l'eau de lavage/rinçage.

SÈCHEUSE modèle DE 442

PRIX SPÉCIAL:

\$919<sup>00</sup>

\$939<sup>00</sup>

blanc  
2 ensembles à ce prix.

amande  
4 ensembles à ce prix.

Premier arrivé, premier servi.

RÉFRIGÉRATEUR

de luxe — 15 pi. cu.

PRIX SPÉCIAL:

\$779<sup>00</sup>

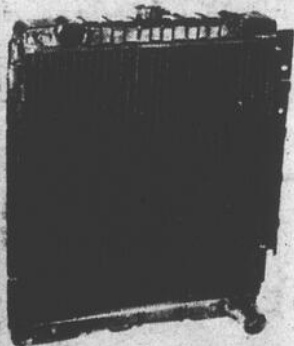
Aussi, cuisinière Hotpoint à prix avantageusement bas.

## Meubles Paul Désaulniers

Saint-Sévère, 296-3377 ou 264-2149

Le magasin où l'on s'occupe de ses clients.

**Toujours au service du public pour fabrication, vente et installation de radiateurs de tous genres.**



Mécanique générale  
Mise au point  
Réparation de freins  
Denis Matton,  
*mécanicien 23 ans d'expérience.*

Nous discontinuons cependant la vente d'autos d'occasion et pour se faire nous liquidons à **PRIX SPÉCIAUX** les quelques modèles suivants:

Chevette 1981, 4 cyl., aut., 5 portes, De Luxe  
Honda 1981 Civic, 4 cyl., aut., 5 portes  
Dodge Aspen 1980, 6 cyl., aut., S.F., S.D., 2 portes  
Chevrolet Citation 1980, 6 cyl., aut., S.F., S.D., 5 portes  
Dodge Omni 1980, 4 cyl., aut., 5 portes  
Honda Civic 1980, 4 cyl., aut., 3 portes  
Ford pick-up 1978, S.F., S.D., aut.  
Roulotte 18 pieds, très propre, équipement complet.

## CARLE AUTO RADIATEURS

2446, Lupien, Sainte-Angèle de Prémont, (819) 268-5542

## Plus de 24,000 visiteurs à l'expo

(P.B.) Malgré le fait que Dame Température n'ait pas offert toute la collaboration voulue, la centième édition de l'exposition agricole de Saint-Barnabé-nord s'est avérée un fort succès, tant au niveau de l'assistance que du fonctionnement. Les chiffres parlent d'ailleurs d'eux-mêmes puisque plus de 24,300 personnes ont franchi les tourniquets de l'expo, soit 4,000 de plus que l'an passé.

Il faut noter qu'une journée d'activités avait été ajoutée cette année. De plus, les dirigeants innovaient pour le centième anniversaire en utilisant la formule du prix unique à l'entrée. Cette formule semble avoir porté ses fruits.



Le spectacle de Denis Côté a connu un bon succès samedi soir...

### Très heureux

Appelé à commenter le succès de l'expo au milieu de la soirée, dimanche, M. Maurice Pellerin s'est dit l'homme le plus heureux sur la terre. Il a déclaré qu'il n'avait jamais vu d'assistance semblable à

celle de dimanche après-midi, sans doute à cause du montant total de \$1,000 qui a été lancé du haut des airs, selon lui.

Il a souligné que la journée de samedi a été très

bonne, mais que celle de dimanche a été exceptionnelle. C'est une réussite exceptionnelle, a-t-il ajouté, avant de conclure en remerciant tous ses collaborateurs bénévoles.



... tout comme celui de Charlie Landry.



Les gens ont dansé au son de la musique.

## Subvention de \$400,000 pour la route de Saint-Sévère

### Picotte n'est heureux qu'à moitié

Même s'il se dit heureux que Québec ait accordé \$400,000 pour la réfection de la route de Saint-Sévère, car il tenait à ce que les gens de son comté bénéficient de ce budget; le député Picotte est, par contre, moins heureux de la façon dont les travaux seront réalisés. Et ce qui le chatouille le plus, c'est le fait que le fameux "S" ne sera pas corrigé et que la route ne sera pas élargie.

Rencontré il y a quelques jours, le représentant du comté de Maskinongé à l'Assemblée nationale nous a fait savoir que le contrat qui sera accordé à ce niveau comprendra le rehaussement du chemin d'une vingtaine de pouces, dans l'emprise actuelle, ainsi que le creusage des fossés pour faciliter l'égouttement.

### Par Pierre BELLEMARE

A ce niveau, il estime que si le gouvernement dépense \$400,000 dans un chemin, il faut que ce soit non seulement pour le rendre plus carrossable, mais aussi pour l'améliorer.

### Blocage

Mais le député Picotte a immédiatement ajouté qu'il faudrait attendre environ deux ans avant d'obtenir le feu vert de la Commission de protection du territoire agricole et de l'Environnement pour la correction du "S". On sait en effet que le tracé proposé ne fait pas l'unanimité des personnes impliquées dans ce dossier.

Ce qui lui a fait dire que même s'il croit que les travaux de cette année devraient corriger cette im-

perfection, il ne veut pas geler le projet pour quelques années et considère qu'il vaut mieux amorcer ce qui est prévu.

### Charge

Il a poursuivi en blâmant le gouvernement d'agir ainsi; blâmant aussi l'étroitesse d'esprit de certains membres de la C.P.T.A.

Sur ce dernier sujet, il a déclaré ne pas comprendre que la C.P.T.A. s'oppose à ce qu'une bande de trois pieds soit utilisée chaque côté de la route

pour l'élargir. Il s'est ensuite engagé à ramener ce sujet à la discussion, cet automne, alors que se tiendra la rencontre préparatoire des autorités du ministère des Transports du Québec pour les travaux de 1984. Il espère ainsi qu'un montant sera accordé dans le budget "améliorations locales" pour au moins essayer de corriger le "S".

## Implication des gens de Saint-Elie souhaitée

(P.B.) Prenant en considération l'important potentiel touristique de la localité de Saint-Elie-de-Caxton, le comité touristique de l'association des caisses populaires de la zone de Louiseville souhaite que des gens du milieu s'impliquent à ce niveau. Il préconise la formation d'un comité du même type regroupant des dirigeants de la caisse populaire locale. Celui-ci aurait comme tâche de dresser l'inventaire du potentiel touristique du milieu, pour ensuite établir des priorités de développement.

Subséquentement, le comité de la zone pourrait entrer en jeu pour donner un coup de main au groupe de Saint-Elie, sans cependant faire le travail à sa place. Il s'agirait plutôt d'une collaboration au niveau des étapes à franchir; c'est à dire que le comité de la zone serait là pour appuyer et guider, si nécessaire, le travail réalisé par les gens du milieu.

C'est de cette façon que M. Jean-Jacques Plante, secrétaire-trésorier de ce comité, voit l'implication des gens de la caisse populaire locale dans le dossier touristique. Il considère d'ailleurs important qu'un geste soit posé en ce sens.

Rappelons que le comité touristique de l'association des caisses populaires de la zone de Louiseville a été formé en 1979 suite au vœu exprimé par plusieurs intervenants lors d'une des réunions réunissant les 13 C.P. membres. Ce groupe

superviser l'implication touristique du milieu.

Suite à cela, chaque C.P. s'est choisi des délégués pour agir à ce niveau. Cependant, une rencontre avec des gens de Saint-Elie, il y a deux ans, n'a pas permis d'amener une présence humaine sur le comité; même si les gens de l'endroit étaient de bonne volonté.

Toutefois, selon M. Plante, une volonté en ce sens semble s'être dessinée au cours des 12 derniers mois et il souhaite qu'elle se matérialise.

cherchait alors un moyen de s'impliquer socialement et c'est le volet tourisme qui a fait l'objet d'un consensus. On lui a donné comme vocation de développer l'esprit touristique en région et de susciter et

## FRAISES À VENDRE et bientôt FRAMBOISES



Possibilité de faire votre cueillette



Pour informations:

Tél.:

(819) 268-2326

**FERME PETITS FRUITS**

2640, Rang Saint-Louis, Saint-Paulin

Fondé en 1921, l'Écho de Louiseville est édité par l'Imprimerie Gagné Ltée à Louiseville, Cité Maskinongé  
Bureau à Louiseville, au 80, rue Saint-Martin, tél.: 228-5532

**Président: Jean-Pierre Gagné**  
**Sec.-Trésorier: Claude Gagné**  
**Directeur: Jean-Pierre Gagné**  
**Rédacteur en chef: Jean-Paul Plante**  
**Rédacteur: Pierre Bellemare**  
**Expansion et correspondants: Claude Gagné**  
**Sports: Jacques Saint-Pierre**  
**Directeur du marketing: François Normandeau**  
**Directeur des ventes: Jules Morin**  
**Publicitaires: Julie Bolduc, Jules Morin**  
**Louis Sauvageau, Michel Robert**  
**Tirage: Léopold Croteau**

Enregistrement no 0645  
Courrier de la deuxième classe  
Dépôt légal — bibliothèque Nationale du Québec

"L'Écho de Louiseville/Berthier" ne se tient pas financièrement responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire la partie du texte où se trouve l'erreur. Les annonceurs sont priés d'alerter le plus tôt possible le journal dès qu'ils noteront des erreurs semblables dans leurs textes publicitaires. Le journal se réserve cependant le droit de refuser toute publicité ne convenant pas avec sa politique.  
Défense de reproduire toute annonce, photos, textes sans notre permission écrite. Les opinions émises par les signataires des articles ne sont pas nécessairement conformes à l'opinion de la direction du journal.

**Tarifs d'abonnement:** Canada .....6 mois \$12.00  
Canada .....12 mois \$23.00  
Camelots: à la semaine .....\$0.50  
Autres pays: un an .....\$50.00

**NOS CORRESPONDANTS DANS LA RÉGION**

PAROISSES	NOMS	TÉLS:
Saint-Didace	Mme Lucienne A. Lefrançois	835-7504
Charette	M. Henri-Paul Villemure	221-2823
Maskinongé	Mme Léo Vermette	227-2032
Prémont	Mme Réal Lacoursière	268-5565
Saint-Alexis-des-Monts	Mme Danielle L. St-Louis	265-3306
Saint-Barnabé	Mme Marie-Berthe Héroux	264-2140
Saint-Barthélemy	Mme Lise Bernèche	885-3086
Saint-Édouard	Mme Julienne Lemay	268-5376
Saint-Élie-de-Caxton	M. Roger Dufault	221-5797
Saint-Léon	M. Charlemagne Deschesnes	228-2422
Saint-Justin	Mme Linda Lafrenière	227-2695
Saint-Paulin	M. Réal U. Guimond	268-2057
Sainte-Ursule	Mme Jean-Paul Baril	228-3865
Yamachiche	Mme Gérald Bellemare	296-3590
Saint-Sévère	Mme Jules Trahan	264-5561
Louiseville	Mme Lisette Leblanc-Landry	228-9100
Louiseville	M. J.J. Plante (camelots)	228-5107

**GRANDE VENTE**  
sur toute la  
marchandise  
d'été  
en magasin.

**20%**  
sur tous les cotons  
imprimés en magasin.

**35%**  
sur stores  
vertiflex

**MAGASIN DES TEXTILES**  
314, Saint-Laurent, Louiseville, 228-4612

Ass  
du  
A  
à  
à  
(P  
Ma  
tome  
est n  
lors  
chale  
socia  
son g  
perso  
Cec  
un te  
d'anne  
ans al  
avait  
toute  
qu'une  
qu'util  
territo  
cette  
verbal  
l'an de  
D'aut  
Par  
gravel  
pourra  
née, a  
cusslo  
pant  
nalem  
des pr  
V  
O  
Apr  
verba  
maine  
taires  
27 ju  
ont fa  
bon te  
Cet  
convoc  
Louise  
confor  
gemen  
il y a  
vers s  
taires.  
effet s  
le plus  
ble les  
charg  
cendie  
l'aveni  
On leu  
le face  
après  
Québe  
regrou  
vice  
Saint-  
vière-  
Par P  
BELL  
On sa  
entente  
déléga  
(selon  
sée par  
ganisat  
minist  
municip  
plus qu  
de pom  
sur le t  
Louisev  
paroiss  
contre  
la ville  
vités à  
admis d  
sine.  
D'ai  
Pierre  
avec s

### Assemblée des propriétaires du lac Souris

## Aucune suite à l'annexion à Saint-Mathieu

(P.B.) Le projet d'annexion à la localité de Saint-Mathieu de la partie du lac Souris qui fait présentement partie du territoire de Saint-Elle-de-Carleton est mort dans l'oeuf dimanche dernier (10 juillet), lors de l'assemblée générale des propriétaires de chalets de ce plan d'eau. L'un des membres de l'association a bien fait une proposition en ce sens mais son geste n'a pas reçu l'appui d'aucune des 36 autres personnes présentes.

Ceci vient donc mettre un terme à l'intention d'annexion née il y a trois ans alors qu'une pétition avait été signée. Il faut toutefois mentionner qu'une partie du chemin qu'utilisaient les gens du territoire de Saint-Elle à cette époque n'était pas verbalisée, ce qui fut fait l'an dernier.

#### D'autres détails

Par contre, le projet de gravelage du chemin, qui pourrait se faire cette année, a fait l'objet de discussions. Les participants à la réunion ont finalement convenu de faire des pressions en ce sens

auprès du conseil municipal de Saint-Elle.

Dans un autre ordre d'idée, le groupe a résolu de demander à cette localité d'adopter la réglementation du ministère de l'Environnement du Québec en ce qui a trait à l'encadrement forestier. Ce texte de loi stipule, entre autres, qu'il ne doit pas y avoir d'exploitation forestière d'effectuer à moins de 100 mètres de la rive d'un lac.

Mentionnons enfin que M. Michel Bellemare a été réélu à la présidence, tandis que Mme Mariette Maltais a accédé au poste de secrétaire.

## Ville et pompiers ont fait la paix

Après une période assez mouvementée d'échanges verbaux, qui s'est échelonnée sur quelques semaines, la ville de Louiseville et ses pompiers volontaires ont finalement enterré la hache de guerre le 27 juin dernier. A cette occasion, les deux parties ont fait le bilan de la situation et se sont quittées en bon terme.

Cette rencontre, convoquée par la ville de Louiseville, a été tenue en conformité avec l'engagement qu'elle avait prise il y a quelque temps envers ses pompiers volontaires. Ceux-ci avaient en effet souhaité rencontrer le plus rapidement possible les deux conseillers chargés du dossier "incendies" pour discuter de l'avenir de leur groupe. On leur avait répondu que le face à face aurait lieu après l'approbation par Québec de l'entente de regroupement de ce service avec la paroisse Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup.

#### Par Pierre BELLEMARE

On sait que selon cette entente, qui est du type délégation de compétence (selon la formule proposée par le Service de l'organisation municipale du ministère des Affaires municipales), il n'existe plus qu'une seule brigade de pompiers volontaires sur le territoire du grand Louiseville, soit celle de la paroisse. Lors de la rencontre du 27 juin, ceux de la ville ont donc été invités à s'inscrire pour être admis dans la brigade voisine.

D'ailleurs, l'échevin Pierre-Paul Beaulieu, qui, avec son confrère, Mau-

rice Lesage, est membre du nouveau comité inter-municipal de la protection contre l'incendie de Louiseville, a souligné que 13 des 25 pompiers actuels de la paroisse résident en ville.

Huit pompiers, sur 14 invités, étaient présents le 27 juin.

## Saint-Paulin

M. Réal U. Guimond

### Une magnifique fête!

Dimanche, le 26 juin, le comité organisateur de la Fête nationale avait l'honneur de souligner d'une manière spéciale, les 40 années de mariage de M. et Mme Arthur Lafrenière.

Une magnifique plaque-souvenir a été remise aux heureux Jubilaires et un dîner a été offert à ces vaillants paroissiens par les membres de la fabrique de Saint-Paulin et Monsieur le curé Joseph Gervais.

M. et Mme Arthur Lafrenière sont sacristains de la fabrique de Saint-Paulin depuis plus de 7 ans. Les membres de la fabrique étaient heureux de célébrer dignement cet événement à l'endroit de ceux qui se dévouent sans compter pour l'entretien des terrains de la fabrique en plus de coopérer très dignement à tous les offices religieux et liturgiques à Saint-Paulin.

#### Invitation

Sport Plus invite les jeunes de 5 à 14 ans à venir jouer, du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30, à l'école des Vallons.

Il y aura deux avant-midi spéciaux, le lundi et le vendredi, pour les enfants de 3 à 6 ans.

Pour plus de renseignements: Nathalie Savard (268-2645), René Plante (268-5368), Jean Lessard (268-2041).

#### De la propreté à Saint-Paulin

La municipalité du village de Saint-Paulin a procédé à la pose de l'asphalte sur la rue Berge-

ron, au stationnement des habitats et au terrain de stationnement, rue Alard et Lafleche. Une magnifique clôture a été installée, de l'asphalte fraîche et du stationnement pour plus de 15 voitures.

Les autorités municipi-

pales espèrent que la population utilisera au maximum ce terrain de stationnement et dégagera ainsi la rue Lafleche pour faciliter la circulation.

À Saint-Paulin, on fait bien les choses et l'on est fiers des résultats.

#### Mariage

Entre Michel Lacoursière, fils de M. et Mme Gilles Lacoursière, née Aline Guillemette, de Shawinigan, et Carmen Lacerte, fille de M. et Mme Edgard Lacerte, née Hermance Boulanger, de Saint-Paulin.

### SE CONTINUE

Jusqu'au 16 juillet.

**20% a 50%**  
de rabais sur toute  
marchandise en magasin.

- Laine
- Bibelots
- Artisanat
- Poterie

- Petits points
- Canevas à tapis
- Livres de tricot
- Etc...



**VARIÉTÉ R.C. Enr.**

360, Saint-Laurent, Louiseville, 228-5856

#### Bienvenue à Docteur Nancy Charland

Lundi, le 11 juillet 1983, on écrivait une nouvelle page d'histoire à Saint-Paulin. En effet, le docteur Nancy Charland, femme médecin, offrit ses services, au domicile du Docteur Camille Michaud, qui a vendu sa propriété pour se retirer aux Trois-Rivières.

Toute la population est heureuse de souhaiter au Dr Nancy Charland la plus cordiale bienvenue et lui promet de l'encourager dans sa profession. Elle conserve le numéro de téléphone du Dr Camille Michaud.

Bienvenue et bon succès.

## VOYAGES EN AUTOCAR

avec Pierre Tremblay, guide touristique de Voyage la Chaudière Inc., détenteur d'un permis Saint-Grégoire: 233-2416 Saint-Paulin: 268-2338 Samedi, le 6 août Village de Séraphin et théâtre d'été à Val David \$26.00 tout compris

Fête du travail les 3-4-5 septembre Old Orchard Beach et Mont Washington à partir de \$124.00, le prix comprend: transport en autocar de luxe, motel direct sur la plage, les visites et un directeur de voyage.

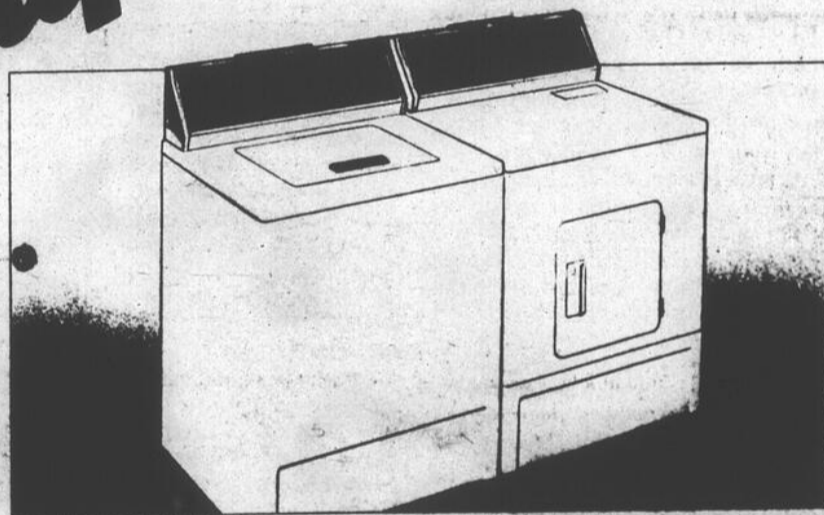
Date limite de réservation le 5 août.

Aussi voyages à venir Expo de Toronto — Fête du Travail

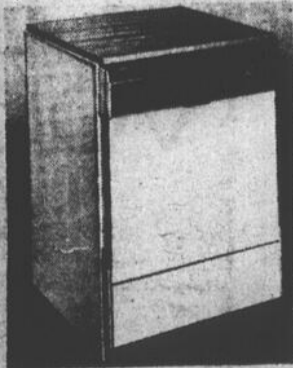
**MPD**  
SERVMEUBLES  
Fermé le lundi.  
**Inglis**

## SUPER VENTE D'ÉLECTROMÉNAGERS

3 jours seulement  
Mercredi, jeudi, vendredi



La machine à laver/désho Super Plus  
MACHINE À LAVER JD 44500 • Machine à laver à programmation de 6 cycles • 2 vitesses de lavage et d'essorage • Filtre autonettoyant • Signal de fin de cycle réglable  
SÉCHEUSE JD 84500 • Séchage automatique commandé - Régulier - Apprêt permanent • Séchage minuté - Régulier • 5 réglages de température • Signal de fin de cycle réglable



La lave-vaisselle Sterling (LD 26000 et LD 36000)  
• Neuf boutons-poussoirs y compris: casseroles énergétique normal porcelaine/cristal  
Option de séchage par air.  
• Option de lavage à température élevée.  
• Panier à argenterie dans la porte.

Le réfrigérateur sans givre Sterling  
• Clayettes en porte-à-faux, divisées et réglables  
• Deux bacs à légumes  
• Grand garde-viande en porte-à-faux  
• Roulettes (15.2 et 17.1 pi. cu.)  
• Garde-bourre réglable à 3 températures.



"Inglis comble tous vos désirs et même davantage".

Plan mise de côté — Livraison rapide.

Bas prix sur place seulement.

Le groupe de marchands le plus dynamique au Québec.

**Meubles Paul Désaulniers**

Saint-Sévère, 296-3377 ou 264-2149

Le magasin où l'on s'occupe de ses clients.

## Tribune libre

Lettre au lecteur et aux 2 conseils

# À Louiseville: C'est la fusion des cinglés

Sous la direction maladroite du chef d'orchestre Ghislain Lessard, gérant de la Ville de Louiseville, la Paroisse de Louiseville a adopté une résolution demandant au gouvernement une étude sur la fusion. Seuls Cyrille Frigon et Paul-Émile Caron sont contre. Quant aux conseillers de la Ville, ils sont unanimement d'accord.

Peu après, un fonctionnaire de Québec nécessairement partiel et dont on ignore la compétence, fait un rapport aux municipalités indiquant qu'il y aurait des avantages à fusionner tout en laissant discrètement voir quelques inconvénients à peine dignes de mention. Mais il s'est bien gardé de dire TOUS les inconvénients.

Personnellement, je trouve qu'il faut être cinglé pour appuyer ce projet de fusion. Tout d'abord, il faut bien comprendre qu'il s'agit d'un projet purement politique. Au début des années 70, le maire Gaston Fleury et le gérant Lessard voulaient à n'importe quel prix réaliser cette fusion. Ils ont d'ailleurs fait la même chose avec l'aréna qui fut construite à n'importe quel prix. Or, pour réaliser leurs ambitions politiques ou pour passer à la postérité (...), ils sont prêts à sacrifier les populations des deux municipalités, à diviser tout le monde et à saper les énergies de toute une collectivité. Il est certain que ce sera peut-être plus payant de gérer une ville de 9000 habitants au lieu d'une

ville de 4000 h. mais nous croyons qu'il y a une limite à tout.

Il ne faut pas perdre de vue en effet que la fusion municipale est une affaire de gros sous. La véritable question n'est pas de savoir si ce serait rentable pour le maire Fleury et son gérant Lessard, ou encore pour l'administration Clément & Lampron de la Paroisse, mais bien de savoir si ce sera financièrement payant pour les contribuables des deux municipalités. Or, mon opinion, c'est non et je sais d'avance que le gérant Lessard, le maire Fleury, Clément & Lampron seraient incapables de soutenir un débat public sur cette question. Et s'ils prétendent que leur projet est si bon, qu'ils organisent un forum public. J'y serai avec d'autres.

### Les inconvénients

Au chapitre des inconvénients, il faut souligner que les gens de la Paroisse auraient "le privilège" d'avoir Ghislain Lessard comme gérant. Or, il s'agit d'un inconvénient majeur car à mon avis, il n'a pas la compétence pour occuper ces fonctions et je ne lui envoie pas dire. D'ailleurs, les citoyens de la Ville ont déjà très majoritairement voté pour son renvoi lors d'un référendum. Inconvénient, je ne crois pas que la Ville de Louiseville ait besoin, avec une population de 4000 h, d'un gérant à \$35,000 ou \$40,000 par année.

Pour revenir à la fusion, le problème de la police en est un réel. La Ville de Louiseville a dépensé

les yeux de la tête pour abolir son corps de police et advenant une fusion, les contribuables des deux municipalités devront payer environ \$600,000.00 à court terme pour se doter d'un corps de police et environ \$1 million par année dans moins de 5 ans, si on tient compte des frais contingents. Or, nous savons tous qu'actuellement, il n'en coûte rien à personne pour la police puisque c'est la sûreté du Québec qui couvre nos territoires.

Ajoutez à cela l'obligation pour les municipalités d'entretenir les chemins à leurs frais alors que c'est le ministère de la Voirie qui paie présentement et vous verrez pourquoi j'affirme que nous paierons quatre, cinq ou huit fois plus de taxes que celles que nous payons présentement. Évidemment, les locataires verront le prix des logements grimper en conséquence et tout ça, dans une économie régionale et locale sous développée.

Au lieu de vous taper sur les cuisses messieurs et de plaider grossière exagération, tapez-vous donc sur la tête et pensez qu'il est très réel et fréquent dans certaines municipalités que le propriétaire d'un bungalow moyen paie \$2,000.00 de taxes par année. C'est précisément là que vous nous conduisez.

D'autres inconvénients? Il y en a beaucoup d'autres et je les exposerai en temps et lieu. Pour l'instant, je suis d'avis que le projet de fusion est un projet de cinglés qui défavorise nos populations. Évidemment, les fonctionnaires de Québec vont doré la pilule, mentiront et feront de belles promesses mais il est certain que leur pilule est pire que le mal qu'ils veulent guérir.

Au lieu de vouloir agir malgré l'opinion des contribuables, (il y a assez du gérant Lessard qu'on garde malgré le voeu des citoyens) les "fusionneux" devraient décréter un référendum dans les deux municipalités. Mais je suis certain que la peur

les empêche d'agir car ils sont courageux seulement lorsqu'il n'y a pas de danger. Si le maire Fleury veut s'ériger un monument, qu'il le paie lui-même.

Serge Gagnon  
contribuable en  
Ville et en Paroisse.

## Prémont

Mme Réal Lacoursière

### Votre auto a-t-elle besoin d'un lavage?

Le Service des loisirs nous invite à un lave-autos qui aura lieu le 16 juillet, de 10 à 16 heures, en face de l'école Caron. En cas de pluie, ce lave-autos sera remis au 23 juillet. Le coût est de \$2.

celebrée vers midi, et l'invité d'honneur Mme Lise Trudel Thibeau a passé en fin journée.

### Plaisir plein air

Tu veux t'amuser? Alors viens te joindre à nous, au local de l'O.T.J. Nous t'offrons une multitude d'activités telles que rallye à bicyclette, tournoi de tous genres, chasse au trésor, pique-nique, etc.

Les responsables: Danielle Bergeron et Stéphane Rioux.

### Un merci non mérité

Au sujet du feu de camp de la Saint-Jean, je vous ai induits en erreur: ce n'est pas Pierre-Paul Baril, qui a fourni le bois, mais bien Transport Renébec. Alors! Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, mes excuses et un grand merci à toi René. Mme Lucie

### Phrase renversée

Dans l'article Fermières à Joliette, on aurait dû lire... La messe fut

## Assurance hypothécaire

Permettez-moi de vous offrir l'occasion de voir comment une assurance hypothécaire de La Mutuelle du Canada peut vous être profitable ainsi qu'à votre famille. Vous serez surpris des avantages qu'elle peut vous procurer. Par surcroît, elle peut vous garantir un revenu supplémentaire à la retraite.



**FRANCINE PAQUET**  
Yamachiche  
(819) 296-2244  
Trois-Rivières  
(819) 375-7737



La Mutuelle du Canada

**N.B.** Durant la saison estivale, nos heures d'ouverture seront modifiées. Il serait donc plus prudent de téléphoner avant de vous déplacer.

Demeurez assurés que  
**VOUS SERVIR EST NOTRE PLAISIR.**

**Joyeuses vacances  
ensoleillées**



À toute notre clientèle présente et future,  
de la part de l'équipe de l'agence de

**Voyages Thérèse Bellefeuille**  
1480, Marie-Victorin, Deschailions, Qué.  
Détenant d'un permis du Québec

**Bon voyage!**

Thérèse Bellefeuille Tél.: (819) 292-3131  
Thérèse Larose Gagnon Tél.: (819) 228-4721  
Suzette Gagnon Tél.: (819) 263-2517

## Transport pour handicapés: Québec accorde \$52,000

L'association des personnes handicapées du comté de Maskinongé (A.P.H.C.M.) pourra à nouveau compter sur l'aide financière du gouvernement provincial cette année pour défrayer les coûts de son service de transport adapté. Le montant de la subvention (\$52,159) accordée par le ministère des Transports du Québec représente 75 pour cent du budget total de fonctionnement. Ces dollars viennent donc s'ajouter à l'apport monétaire, sur la base du per-capita, d'une dizaine de municipalités desservies par le transporteur.

C'est d'ailleurs l'une d'elles, la ville de Louiseville, qui joue le rôle d'intermédiaire entre le M.T.Q. et l'A.P.H.C.M. Les dollars lui sont acheminés et celle-ci les remet ensuite au groupement concerné. M. René Dal-

court est le représentant de la ville dans ce dossier.

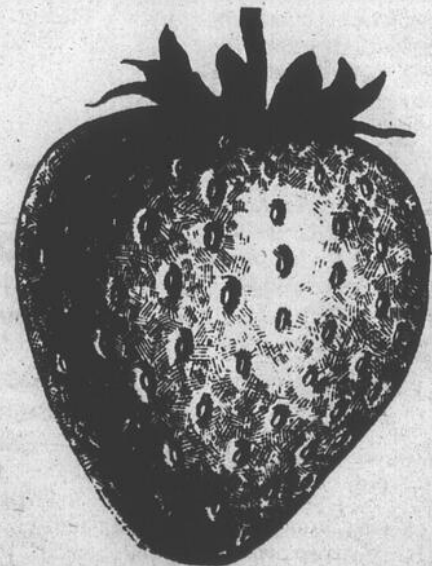
Par Pierre BELLEMARE

Les neuf autres corporations municipales qui participent au service sont les suivantes: Saint-Sé-

rière, Saint-Justin, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Alexis-des-Monts, Sainte-Angèle-de-Prémont, Sainte-Ursule, Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, Sainte-Anne-d'Yamachiche et le village d'Yamachiche.

Signalons enfin que cette subvention gouvernementale est finale pour l'année 1983. Le M.T.Q. n'absorbera donc aucun déficit additionnel occasionné lors de l'exploitation du service de transport adapté qui en sera à sa deuxième année de fonctionnement.

# FRAISES VENEZ LES CUEILLIR VOUS-MÊME CHEZ



## CLAUDE ARSENAULT

2480, rang Augusta, Sainte-Angèle-de-Prémont

(route 350)

Tél.: (819) 268-2826

## Yamachiche

Mme Gérald Bellemare

### Baignades pour les 6-14 ans

Dans le cadre du projet "Animation jeunesse", quatre baignades à la piscine de l'aréna de Louiseville seront organisées pour les jeunes de 6 à 14 ans. En effet, les jeunes de 6 à 10 ans sont conviés à venir se baigner, le 11 (c'était lundi) et 18 juillet. En ce qui concerne les jeunes de 11 à 14 ans, des baignades sont prévues pour les 14 au 21 juillet. Dans tous les cas, les jeunes sont priés d'apporter leur casque de bain et \$0.50 pour défrayer les frais d'entrée à la piscine. Les départs sont prévus pour 12h30, aux terrains de jeux du village et de la Rivière du Loup.

N.B.: En cas de pluie, les baignades sont remises au lendemain.

### Olympiades

Dans le cadre des festivités de la Sainte-Anne, le Service récréatif et sportif d'Yamachiche invite tous les jeunes âgés de 6 à 14 ans à participer à ses olympiades du samedi 23 juillet. Une dizaine de jeux des plus variés se dérouleront dans le Parc J.-N. Montour, à partir de 12h30. De même, des fruits et breuvages seront offerts à volonté aux participants. L'après-midi se clôturera par une remise de trophées et de rubans de participation aux jeunes qui auront participé aux activités prévues. Daniel Trahan, directeur du projet

### Cours de natation

Une autre session de cours de natation vient de se terminer. Ce fut un très grand succès. 93 jeunes se sont inscrits et ce, à différents niveaux. L'âge varie de 5 ans à 13-14 ans. Tout ceci est dû à la grande générosité de Marcel et Suzanne Gauthier qui nous prêtent gratuitement leur piscine toute la durée du cours. Cette piscine étant ouverte, cela facilite les cours lors de journées froides et pluvieuses. Donc, un gros merci à M. et Mme Gauthier pour leur gentillesse ainsi qu'à Sylvie Dupuis, la monitrice, qui fait du très bon travail.

Merci à tous.  
Angèle P. Villemure,  
S.R.S.Y.

### Exposition des travaux d'enfants

Le 24 juin se tenait, au pavillon des loisirs, une exposition de bricolages et de dessins d'enfants. Un tirage au sort eut lieu pour les enfants qui ont apporté des travaux. 9 jeunes se sont donc mérités des trophées. Merci à tous ces jeunes (environ

une centaine) pour leur participation. De plus, il y avait une exposition de peintures par les élèves du peintre Serge Brunoni ainsi que quelques caricatures faites par des jeunes d'Yamachiche. Merci à tous de cette belle collaboration. On a pu, ainsi, découvrir de nouveaux talents. Angèle P. Villemure, S.R.S.Y.  
Andrée C. Caron, publiciste, S.R.S.Y.

## Saint-Justin

Mme Linda Lafrenière

### "La fricassée": ça vous dit quoi?

Bonjour tout le monde!

La fricassée... mais qu'est-ce que c'est? C'est tout simplement un mélange d'activités pour tout l'univers. C'est la potion magique pour faire revivre la population de Saint-Justin.

"Bouffons de rire" est une semaine d'animation pour les jeunes de 5 à 12 ans. Danses, chants et jeux avec clowns. Semaine du 25 au 29 juillet de 9 heures à midi et de 13 à 16 heures, au couvent de Saint-Justin.

"Compagnons, compagnards", est une semaine pour les adolescents et adultes. "La rue de l'artiste", où toutes vos oeuvres seront exposées; peintures, sculptures, artisanat... le 3 août, de 19 à 23 heures, au couvent de Saint-Justin, et une "soirée des chansonniers", le 5 août, à 20 heures.

"Rajeunissons", semaine de divertissements pour les personnes âgées. Vous pouvez vous réunir à une "soirée canadienne" le vendredi soir, le 12 août à 20 heures et une "soirée musicale" le 11 août.

"La fricassée", dernière semaine d'activités, pour tous les groupes d'âges. Une pièce de théâtre présentée le mercredi, 17 août, au sous-sol de l'église, à 20 heures.

Alors on vous attend en grand nombre!  
Joël Clément, publiciste;  
Lise Bellemare, direc-

## Bibliothèque municipale

À noter que la bibliothèque sera fermée durant les semaines du 17 au 24 juillet. Réouverture le 1er août, lundi, de 18h30 à 20 heures; jeudi de 14 à 16 heures. Bienvenue à tous. La responsable et son équipe.

## Mariage

Samedi, le 9 juillet, a eu lieu le mariage de Cyrille Lessard, fils de feu Paul-Émile Lessard et de Aline Michaud de Sainte-Angele de Prémont et Rolande Lamy, fille de François Lamy et de Françoise Bellemare d'Yamachiche.

## Sainte-Ursule

Mme Jean-Paul Baril

### Nouvelles municipales.

Tout d'abord, il serait bon de rappeler que le bureau du secrétaire-trésorier de la paroisse de Sainte-Ursule est déménagé depuis la mi-avril, au sous-sol des Habitations Providence, à 1930 Principale, Sainte-Ursule. Il semble qu'un bon nombre de personnes ne sont pas encore au courant de ce fait.

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi, de 9 heures à midi et de 13h15 à 16h30. La titulaire est Mme Janyse Pichette.

Nous apprenons que les travaux de réfection dans la côte Philibert devraient commencer incessamment.

Lors de la dernière réunion du Conseil le 4 juillet, un nouveau règlement, le règlement 257,

concernant l'entretien des rues, routes ou chemins d'hiver a été adopté et par la suite affiché. Ceux qui désirent en prendre connaissance peuvent le faire en s'adressant au secrétariat municipal.

En terminant, prompt rétablissement au conseiller Maurice Giguère présentement hospitalisé.

## Prochain mariage

Pierre Béland, de Sainte-Ursule, fils de

René Béland et de Rosita Saint-Yves, et Linda Garand, de Louiseville, fille de Gilles Garand et de Georgette Lacombe de Louiseville.

## Ça s'passe ici

Nouvelles sportives sous la rubrique "Ça s'passe ici", dans les sports, section régionale.

## NOUVEAUTÉ À SAINT-ALEXIS

Kiosque de fruits et de légumes de première qualité



Atelier d'artisanat  
— vitrail  
— céramique  
— fer forgé

Exposition sur place  
Venez visiter "La Turlute" au

1250, Rang du lac Caché,  
Saint-Alexis des Monts  
Tél.: (819) 265-3262  
Claude et Roger

# AMBULANCE

LOUISEVILLE ENR.

## 228-3653

# MERCI

## À TOUS NOS CLIENTS

qui ont fait un succès de notre vente trottoir. Nous tenons à vous remercier bien sincèrement.

Pour vous prouver notre reconnaissance, nous continuerons de vous offrir de bons articles de sports aux meilleurs prix possibles.

### SPÉCIAL VACANCES

# 40%

Costumes de bain pour femmes  
Speedo, Aréna,  
Réjean Lacoursière

# 40%

sur chandails  
Adidas  
(t-shirt, camisoles)  
aussi casques de bain en lycra disponibles en magasin.

## ÉCOLE DE CONDUITE LOUISEVILLE Inc.

45, Saint-Laurent, Louiseville  
(Clinique Roy et Picotte)

Pour inscriptions: **228-4323**

MME LUCETTE BELLEHUMEUR  
Prop. et monitrice.

# brissette

## sports/extra

199, Saint-Laurent, Louiseville, 228-2750-2759

# Échotier



## Toute une équipe

Lors du conventum des anciennes secrétaires de la défunte Associated Textiles du Canada de Louiseville, tenu il y a quelques semaines, nous avons rassemblé des personnes qui, d'une façon ou d'une autre, ont tenu un rôle significatif lors de cette réunion. Dans l'ordre, Mme Nicole Dupuis-Larose, organisatrice de la rencontre; Mme Lucienne Beauclair-Milot, qui était secrétaire à l'ATC en 1943; Mlle Lucie Doyon, païemaitre et qui, de ce fait, fut la dernière personne à quitter l'usine; Mme Germaine Vallières-Bellemare, celle qui était la plus ancienne parmi les secrétaires ayant travaillé à l'ATC, soit en 1942; et Mme Lisette Leblanc-Landry, une autre organisatrice de la rencontre.

## Autre poisson à lunettes

André "Peoples" Pagé

### Meilleur que le chameau...

Revenant d'un voyage au lac Bouchette, dans la région du lac Saint-Jean, Paul Sicard (de Louiseville) a raconté à ses copains que son automobile, dotée d'un moteur huit cylindres, avait fait l'aller-retour avec une consommation d'essence approchant les 50 milles au gallon. D'ailleurs, pour appuyer ses dires, il a signalé à ses amis qu'il n'avait presque pas peser sur l'accélérateur durant le voyage de retour puisque, à partir de La Tuque, ça descendait tout le temps! Il leur a aussi fait savoir qu'il a été chanceux puisqu'il avait le vent dans le dos... Inutile de vous dire que plusieurs clients de la tabagie où il était lui ont fait une offre pour lui acheter son véhicule. Ah oui! En plus, Paul devrait vérifier tout de suite si, avec la consommation d'essence de son dernier voyage, il n'a pas établi un nouveau record... Faut le faire!

est allé à la pêche, récemment, et en voulant lancer sa ligne à l'eau, il a pris ses lunettes pour une mouche et cela a fait "flouk"! Donc, si vous êtes un pêcheur et que vous capturez un poisson à lunettes, ayez une bonne pensée (et une bonne vue aussi) pour André. Sans lunettes, il paraîtrait qu'André n'est pas le même homme... C'est, du moins, l'avis d'un certain propriétaire de dépanneur... S'il est vrai que petit poisson deviendra grand pourvu que Dieu lui prête vie, il n'est pas dit que petites lunettes deviendront grandes si on les "gare" dans le lac...



## Assise dans l'eau...

Sur cette photo, Johanne Désaulniers-Saint-Onge, à gauche, rit à gorge déployée, mais il n'en était pas ainsi le matin du 5 juillet alors que son mari, Denis, avait oublié, la veille, de fermer une glace de la voiture et qu'il avait plu comme un déluge. Résultats: Johanne s'est assise dans l'auto pour se rendre au travail, mais en moins de temps qu'il ne faut pour dire "mouillé", elle avait le postérieur trempé en "titi..." Tu vois, Denis, ce qu'un petit "oubli" peut faire... Il est bien évident que Johanne a eu le temps de "sécher" depuis...

## Cette semaine

### Les activités sociales dans notre région

16 juillet: A 20h30, à l'école Sacré-Coeur de Saint-Alexis, pièce de théâtre "Les Moineau chez les Pinson" présentée par la troupe de Saint-Édouard.  
16 juillet: Lave-autos du Service des loisirs de Sainte-Angèle, de 10 à 16 heures, face à l'école Germain Caron.  
24 juillet: 20 km des talonneux d'Yamachiche.  
27 juillet: L'Affas de Saint-Alexis en voyage au parc de la Mauricie.  
3 août: De 19 à 23 heures, exposition artisanale au couvent de Saint-Justin.

5 août: Soirée des chansonniers, à 20 heures au sous-sol de l'église de Saint-Justin.  
11 août: Soirée musicale, à 20 heures, au sous-sol de l'église de Saint-Justin.  
12 août: Soirée canadienne, au sous-sol de l'église de Saint-Justin, à 20 heures.  
13-14 août: Rallye de canots sur la rivière du Loup, de Saint-Alexis à Louiseville.  
17 août: Pièce de théâtre, à 20 heures, au sous-sol de l'église de Saint-Justin.

une petite surprise qui l'aurait obligé à échanger un chèque qu'il voulait conserver précieusement... La vie a de ces surprises qui ont le don de vous déboussolez! Demandez cela à Roger, vous verrez bien que c'est vrai...

## Tout un diplôme

De passage à l'exposition agricole de Saint-Barnabé-nord la semaine dernière, l'un des photographes de L'Écho a été à même de constater que Maurice Pellerin, le gérant, s'était fait faire un diplôme assez spécial. Sa photo, son nom et son titre apparaissent sur ce document qui, lors de la visite du confrère de l'Échotier, était bien affiché sur le mur du bureau de Maurice. Si vous vous demandez de quoi il peut bien s'agir, l'Échotier vous recommande d'en toucher deux mots à Maurice qui se fera sans doute un plaisir d'éclairer votre lanterne. N'est-ce pas Maurice?

## Précaution

— Le soir, quand nous sommes invités, je confie toujours la clef de la voiture à ma femme.  
— Elle sait conduire?  
— Non, mais elle trouve toujours le démarreur!

## Remise à cause de...

Ceux qui se demandaient comme il se fait que le conseil municipal de la ville de Louiseville siégeait le 12 juillet plutôt que le 11, comme il était initialement prévu, ont eu leur réponse au stade local, lundi soir. En effet, plusieurs échelons ont assisté à la partie de balle rapide opposant l'équipe de L'Écho et celle des Canadiens de Montréal. Quand on aime le baseball... A propos, la séance sera-t-elle remise aussi si les Expos se rendent jusqu'à la série mondiale et que l'un des matchs est télévisé un lundi soir? Les paris sont ouverts...

## Dans la rue

Attroupement de gens. Un homme arrive et demande à un badaud:  
— Que se passe-t-il donc?  
— Aucune idée! Le dernier qui le savait est parti il y a cinq minutes.

## En pleine nuit

A deux heures du matin, coup de téléphone chez les Morin:  
— Ici M. Dupont, votre chien hurle depuis une heure!  
La nuit suivante, à deux heures du matin, le téléphone sonne chez les Dupont:  
— Ici M. Morin... Je voulais juste vous dire que nous n'avons pas de chien!



## Dans la parade

Lors d'une récente rencontre des majorettes de Maskinongé, Mme Nicole Thibodeau a joué, durant quelques instants du moins, le rôle de tambour-major. Cela vous va à ravir, Mme Thibodeau. Nous n'avons aucune difficulté à vous imaginer "à l'avant" de la parade. Qui sait? Peut-être que cette photo vous vaudra un engagement avec les Tourne-Sois!

## A défaut de pain...

Selon ce que l'Échotier a entendu dire dans son oreille gauche, le conseiller Paul-Yvon Durand, de la ville de Louiseville, attendrait toujours que son bon ami René-Paul Gaboury, conseiller à la paroisse du même endroit, lui apporte une truite promise il y a déjà quelque temps. Aux derniers nouvelles, "Ti-Pit" serait de plus en plus affamé... De son côté, René-Paul se défendrait sur le fait qu'il ne parvient plus à trouver l'animal aquatique dans son congélateur. Parions que Paul-Yvon doit commencer à penser que manger une truite donnée par René-Paul s'est presque une mission impossible. A moins que ce soit une histoire de pêche...

## Ouais!

Susie soupire:  
— Maman, je suis en ceinte!  
— Seigneur! s'écrie la mère, et qui est le père?  
— Comment pourrais-je le savoir? hoquette Susie qui se met à hurler, tu n'as jamais voulu que je sorte deux fois avec le même garçon!

# Maskinongé

Mme Léo Vermette

## Mme Saint-Louis vous dit "Merci"

Je tiens à remercier au fond du coeur tous ceux qui ont mis la main à la pâte à l'occasion des préparatifs de la Saint-Jean-Baptiste.  
C'est grâce à chacun si le succès a couronné votre grand dévouement.  
Je m'abstiens de nommer les bénévoles, la liste serait trop longue...  
Bravo et merci!  
Mme Thérèse Saint-Louis, présidente

## Récant mariage

Samedi, le 9 juillet, a été béni le mariage de Mario Bergeron, fils de M. et Mme Gabriel Bergeron de Louiseville et Denise Vermette, fille de Denis Vermette et de feu Lucie-Anna Guénard.

## Décès à l'extérieur

À Pierrefonds, le 24 juin, est décédé M. Maurice Plourde, époux de

## Priorité

Comme d'habitude, deux vieilles dames vont se coucher. L'une dit:  
— Tu n'as rien entendu?  
— Si, fait l'autre, il doit y avoir un homme sous le lit!  
— C'est possible, mais n'oublie pas que c'est moi qui suis la première à avoir entendu le bruit!

## Sur la route

Un automobiliste apporte à un paysan le coq qu'il vient de lui écraser.  
— Bien entendu, je vais le remplacer, dit-il au paysan qui manifeste son mécontentement.  
— Je ne crois pas que vous y arriverez, répond ce dernier.

## De la visite

La propriétaire à la locataire:  
— Je suis fatiguée des visites de votre ami.  
— Comment, il vient aussi chez vous?

## Géographie

— Alors, votre fils est en Amérique? demande le vieil instituteur.  
— Il voulait aller là-bas, mais sa première carte est arrivée d'Afrique du sud.  
— Eh oui, dit l'instituteur, il n'a jamais été brillant en géographie.

Rita Frappier. Les funérailles eurent lieu le 27 en l'église Sainte Suzanne de Pierrefonds.

Il était le beau-frère de M. et Mme Michel Giguère et de M. et Mme Gilles Casaubon de notre localité.

À Shawinigan, le 29 juin, est décédé M. Léopold Paillé, époux de Fleur-Ange Branchaud.

Les funérailles eurent lieu le 2 juillet, en l'église Christ-Roy de Shawinigan.

Il était le beau frère de M. et Mme Benoit Baril, M. et Mme Réal Croisette et Mme Yvette Branchaud de Maskinongé.

## Ça s'passe ici

Nouvelles sportives dans la chronique "Ça s'passe ici", section régionale sports.

## Saint-Élie-de-Caxton

M. Roger Dufault

### Expérience vécue (suite)

J'avais fait mon application à l'adresse que voici: Katimavik, 2270, avenue Pierre Dupuy, Cité de Havre, Montréal, P.Q., H3C3R4, téléphone: 514-861-9901.

J'avais reçu ma réponse entre temps. Je connaissais la date du départ. Cependant, plus la date approchait plus mes appréhensions grandissaient. Enfin il ne restait que quelques jours avant de quitter pour un séjour de neuf mois à l'extérieur de mon village, loin de mes proches et de mes amis. Je me sentais de plus en plus excitée et, tout doucement, je préparais mes valises en pensant à tout ce qui pourrait m'arriver. Enfin, le 15 septembre arriva. C'était lui le jour que je redoutais. Mais j'avais donné ma parole d'honneur que je ferais le voyage. À midi et demi, Denis Samson arrive à la maison pour me conduire à l'aéroport de Dorval. Le coeur accélère son rythme, une larme à l'oeil, je donne la main à mes parents, je les embrasse, je fais de même avec mes frères qui ont transporté mes bagages dans la voiture de Denis. Je monte dans la voiture et nous voilà partis pour Dorval. Je ne suis pas très loquace tout au long du trajet. Mais mon imagination trotte énormément. Car c'est vers l'aventure et le grand inconnu que je m'en vais. Arrivée à Dorval, j'enregistre mes bagages. Il est à peu près quatre heures (ou 16 heures). L'avion ne décollera que vers les 18 heures. Toutefois, le temps ne me parut pas trop long car j'ai eu le plaisir de rencontrer plusieurs Katimaviens qui, comme moi, se lançaient dans le véritable noir de l'inconnu.

Enfin, j'entends l'annonce de mon vol qui me conduirait à Toronto. Ce n'était qu'une escale pour reprendre un autre avion que j'ai attendu 30 minutes. Puis me voilà au-dessus de Toronto, en direction de la Saskatchewan, plus exactement pour l'aéroport de Saskatoon. Arrivée à Saskatoon, comme j'étais très bien identifiée, l'agent de groupe, c'était la personne responsable de notre groupe, est venue nous rencontrer, nous saluer, et nous souhaiter la bienvenue en Saskatchewan. Nous étions 12 dans tout le groupe. La communication n'était pas trop facile à prime abord. La langue causait un certain problème. Mais cette barrière ne tarda pas à tomber. Il n'a pas fallu beaucoup de temps pour devenir tout à fait à l'aise car tous, nous voulions absolument échanger entre nous. De Saskatoon,

nous prenons une camionnette pour nous rendre à Wakaw. C'est un petit village à une trentaine de milles de Saskatoon. Une maison pour le groupe nous attendait. L'agent nous indique nos chambres et les autres appartements de la maison. À l'heure convenue, nous devons nous retirer pour nous reposer et refaire nos forces car une lourde tâche nous attend pour les jours qui vont suivre.

Le lendemain, aussitôt levés, la toilette faite, c'est le déjeuner. Aujourd'hui, il n'y aura pas de travail, nous dit l'agent. Mais nous allons nous connaître davantage. Aussi on fait différents jeux de société pour faciliter les contacts de la toute première journée passée réellement ensemble.

On nous explique le programme d'une journée de travail et on nous informe à fond sur le règlement qu'il nous faudra observer. Ce sera assez exigeant. Mais j'ai la ferme intention de vivre l'expérience et d'en tirer tout le bénéfice possible. Je devrai, de toute nécessité, m'imposer des sacrifices. Mais je suis prête et je suis bien déterminée à me conformer en tout point pour répondre à tout ce que l'agent doit exiger de nous.

Cette période de défrichage psychologique devait durer plus d'une semaine. Tous les moyens étaient utilisés afin de nous réellement connaître mutuellement.

Cette période de rodage écoulée, l'agent nous a mis au travail. Notre premier projet était de préparer des terrains de camping. Nous avons aménagé une cinquantaine de terrains. De 8 heures à 17 heures, pendant plus d'un mois, je pensais "terrain de camping". Et un autre projet nous était réservé. Une école inutilisée devait se faire une toilette. Les Katimaviens y ont passé un mois pour rafraîchir le maillage intérieur de cet édifice qui devait ser-

vir, après, à la communauté de Wakaw.

Et nous touchions presque à la fin de la période que nous devions passer en Saskatchewan. Mais la période des Fêtes s'annonçait, et j'y pensais... (à suivre)

### Réunion optimiste de la zone 14

Notre lieutenant-gouverneur, André Garant, même s'il est en vacances, ne chôme pas. Aussi il a tenu à rencontrer les cinq présidents de sa zone. Ce sont Guy Diamond, président de Charette; Bernard Lemay, président de Saint-Boniface; Denis Dubois, de Saint-Étienne des Grès; Marcel Bournival, de Saint-Barnabé; Honorius Thériault, de Saint-Élie. Les secrétaires faisaient partie du groupe, ce sont: Roger Bellemare, de Saint-Étienne des Grès; Gilles Hamel, de Saint-Boniface; Roger Dufault, de Saint-Élie. Les secrétaires de Saint-Barnabé et de Charette ont été dans l'impossibilité d'assister à cette importante réunion. Importante parce qu'il faut déjà penser à terminer l'année et préparer l'autre. C'est pourquoi l'actuel lieutenant-gouverneur, André Garant a eu l'idée géniale et la délicatesse d'inviter le lieutenant-gouverneur élu pour 1983-84, Michel Thibault de Saint-Boniface. À la toute fin de l'assemblée, Michel, invité à prendre la parole, s'est dit agréablement surpris de l'état de santé des cinq clubs de la zone qu'il est appelé à diriger. Il s'est dit enthousiaste avant la réunion mais encore beaucoup plus enflammé à la fin. Surtout après avoir entendu les belles histoires de Bernard Lemay et de Marcel Bournival. La prochaine réunion de la zone 14 se tiendra le lundi, 11 juillet, à la salle les Trois "B", à 20 heures.

### Au conseil municipal

Lundi, le 4 juillet, se tenait l'assemblée régulière du conseil de notre municipalité.

En l'absence du maire, Roland Legris, en voyage en France actuellement, M. Léopold Ouellet agissait comme maire suppléant.

L'agenda n'était pas trop chargé. Cependant, l'assemblée s'est révélée intéressante à plusieurs points de vue. Il a été d'abord de la TOURNÉE DES LACS, événement qui se déroulera en cours. M. Léo Lachance a proposé un octroi de \$150 pour aider à faire de cette organisation un franc succès. M. Laurier Lessard a appuyé cette proposition. La demande a été présentée par le président des loisirs, M. Robert Garceau. Une autre demande de M. Robert Garceau est mise à l'étude. Il s'agit de l'installation d'une salle d'aisance sur le terrain de jeu actuel. Étant donné que le ministère devrait y avoir un oeil, on considère que le montant nécessaire à cette installation, qui se révèle tout de même nécessaire à cet endroit, n'a pas été prévu dans le budget actuel. Ce n'est que partie remise, dit-on.

M. Robert Garceau a manifesté le désir d'être appuyé par la municipalité pour un projet à venir et qui serait parrainé par le comité des loisirs.

À la période des questions, Mme Maltais a fait la demande pour que le chemin de l'Amitié, du Lac Souris, redevienne carrossable, sans risque de briser sa voiture quand les habitués de ce lac y circulent. Les représentants du Lac Souris déplorent le fait que des pêcheurs éventuels stationnent leur voiture dans le chemin qui appartient à la municipalité. Mme Maltais réclame des pancartes (une ou deux) défendant de stationner dans le chemin car la circulation devient alors dangereuse. Elle n'a pas eu de réponse claire et précise, disant qu'elle obtiendrait de ces pancartes. Cependant Mme Maltais est confiante que le conseil acquiescera à sa demande.

Elle vit d'espoir d'ici la réception des dites pancartes. D'après vous qui lisez l'Écho, est-ce que vous êtes d'accord qu'un conseiller prenne l'habitude de modifier d'une façon quelconque une résolution adoptée par tout le conseil municipal? Seriez-vous d'accord qu'un membre du conseil chargé d'exécuter un travail dé-

cide, de son propre chef, de ne pas accomplir en totalité la mission qu'on lui a confiée? Le conseil qui a jugé nécessaire de faire exécuter un travail devrait accepter de voir sa résolution modifiée à la guise d'un membre? Les réponses à ces questions pourraient alimenter une bonne discussion et consenter comment, parfois, une personne peut comprendre son rôle. Il n'y a cependant pas eu la moindre mauvaise volonté. Parfois quand on veut trop bien faire, on peut faire une erreur. L'expérience vécue ne se renouvellera pas d'après la discussion que nous avons entendue au conseil, lundi.

### Projet Deschênes

Quand vous passez sur le pont qui enjambe la rivière Yamachiche, vous constatez présentement que des jeunes gens et même des jeunes filles

font un travail qui change complètement l'image de cette rivière. Il faut du courage pour accomplir un travail semblable. Nous constatons que cette rivière est beaucoup plus large qu'elle nous apparaissait avec cette propreté que ces jeunes lui font actuellement. Les broussailles disparaissent sous les séateurs; les branches qui encombraient son cours, sont enlevées et combien d'autres choses que nous n'aurions jamais dû voir dans la rivière. Autrement dit, si la rivière fait sa toilette, c'est à l'avantage de tout le monde. Et espérons que dans les années à venir, nous ne verrons plus de ces objets que les éboueurs seront contents de ramasser au lieu de les voir croupir dans la rivière. Nous avons beaucoup d'eau, mais au rythme où nous la polluons, en aurons-nous pour encore longtemps? L'eau est nécessaire, c'est une vérité de la Palisse. N'en abusons donc pas.

## GRADUATION



**M. MARIO DESMARAIS**  
Le 6 juin dernier gradua à l'Académie de la G.R.C./R.C.M.P. à Regina.  
M. Mario Desmarais, 20 ans, fils de M. Mme Gilles Desmarais de Louiseville.  
Le Constable J. Y. Mario Desmarais occupe sa nouvelle fonction comme policier depuis le 4 juillet à Coronach, Saskatchewan.  
Félicitations et bonne chance à ce jeune de chez-nous qui nous fait honneur dans la Gendarmerie Royale du Canada!

# VENTE ÉTÉ

## peinture laurentide

<b>EMAIL ALKYDE SEMI-LUSTRE</b> <small>INTERIEUR. Fait d'un faible lustre qui lui donne une apparence très riche ODEUR MINIMUM. Durable et très lavable.</small> <b>PAS PLUS QUE \$19.95</b> <small>SUPER BLANC \$14-400 LE GALLON (18.9 LITRES)</small>	<b>SUPER LATEX SEMI-LUSTRE</b> <small>INTERIEUR. Lustre moyen, durable et facile d'entretien. De plus les outils se nettoient à l'eau après application.</small> <b>PAS PLUS QUE \$19.65</b> <small>SUPER BLANC \$14-400 LE GALLON (18.9 LITRES)</small>	<b>SUPER LATEX VELOUTE</b> <small>INTERIEUR. Peinture d'un fini velouté qui minimise la déperdition de votre budget. Boudoir ou chambre à coucher.</small> <b>PAS PLUS QUE \$16.95</b> <small>SUPER BLANC \$14-100 LE GALLON (18.9 LITRES)</small>
<b>Duro-Tone LATEX MAT INTERIEUR ET EXTERIEUR</b> <small>Très bonne valeur pour ce prix de PROMOTION.</small> <b>PAS PLUS QUE \$9.99</b> <small>BLANC \$01-410 LE GALLON (18.9 LITRES)</small>	<b>Duro-Tone SEMI-LUSTRE ALKYDE</b> <small>INTERIEUR. Lavable et durable, recommandé pour les surfaces d'entretien facile. À un prix très modique.</small> <b>PAS PLUS QUE \$12.99</b> <small>BLANC \$01-500 LE GALLON (18.9 LITRES)</small>	<b>Duro-Tone EMAIL À PLANCHER ALKYDE GRIS 501-506</b> <small>Peinture de qualité, lustrée, dure et flexible.</small> <b>PAS PLUS QUE \$14.95</b> <small>4 LITRES</small>
<b>Duro-Tone TEINTURE POUR BOIS Semi-transparente CÉDRE, NOYER, REDWOOD</b> <small>Intérieur, extérieur, protège et accentue la beauté naturelle du bois.</small> <b>PAS PLUS QUE \$15.95</b> <small>4 LITRES</small>	<b>SUPER LATEX EXTERIEUR</b> <small>Argylique 100% de latex, 100% synthétique, pour éliminer les taches et protéger contre les intempéries.</small> <b>\$18.95</b> <small>4 LITRES</small>	<b>EXTERIEUR LUSTRE ALKYDE</b> <small>Peinture pour maison qui possède un haut lustre et qui dure avec les intempéries de l'été.</small> <b>\$20.45</b> <small>4 LITRES</small>

Prix en vigueur pour le blanc seulement. Ces peintures peuvent être teintées dans une variété de tous tons, moyennant un léger supplément.

**Monsieur dismat**

**Caron & Gagnon Ltée**  
171, Avenue Dalcourt  
Louiseville  
228-2753

## POUR CUEILLIR VOUS-MÊME VOS FRAISES SUR LE CHAMP et bientôt les framboises

informez-vous avant de vous rendre au numéro de téléphone suivant:

# (819) 296-3707

## LES SERRES JEAN-PAUL FERRON

320, Gerin-Lajoie, Yamachiche

## Charette

M. Henri-Paul Villemure

### Au festival des Draveurs, des représentants de Charette

C'est un beau dimanche, il fait chaud. Le festival des Draveurs des Grandes Piles bat son plein. Six concurrents de Charette représentent cette localité, et s'inscrivent à la course de 3.6 milles sur la rivière Saint-Maurice. Ils viennent flâner la place la veille de l'événement, soit le 2, où ils se mouillent, pour la première fois de leur vie, dans la barge qui les contiendra lors du parcours.

Jean-Louis Bellemare, (65 ans), Guy Bellemare, Claude Bellerive, Alain Michaud, Denis Samson et Guy Boulanger avaient décidé de participer à la course, malgré leur inexpérience en la matière et leur seule journée d'entraînement.

Confrontés à des avironneurs aguerris, ils se sont classés deuxième, lors d'une épreuve de qualification, en un temps de 28 minutes et 11 secondes, la veille du grand événement. Le lendemain, ils détiendront la troisième position au fil d'arrivée, arrêtant le chronomètre à 27 minutes, 15 secondes, étant la seule équipe à améliorer son temps de la veille.

Ce ne fut pas sans peine et sans accroc à la chair de ces valeureux avironneurs de Charette, expérimentés, pas habitués du tout au parcours du grand Saint-Maurice, que ces néophytes ont réussi leur exploit. Les ampoules aux mains et les cuisses endolories, une perte de poids pour certains, voilà le résultat de ce travail qui leur a procuré la troisième position, sur un peloton de quinze, lors de l'épreuve finale.

Ils ont bien l'intention de récidiver l'an prochain, mais, cette fois, ils se promettent bien d'explorer les méandres de cette rivière qui renferme bien des secrets à ceux qui s'y aventurent pour la première fois. Un entraînement de quelques semaines leur sera sûrement profitable.

C'est un exploit qu'il me fait bon de souligner.

Aux jeunes de 4 à 13 ans

Un projet de loisirs a

débuté pour vous, le 7 juillet dernier. Tous ceux qui n'y sont pas inscrits doivent le faire sans retard. Nancy Gélinas et Guylaine Bellemare vous attendent, en vue de vous aider à vous divertir.

C'est grâce à un projet "été-Canada" au travail et sur l'initiative de Nancy et Guylaine que ce projet de loisirs fut rendu possible.

Il s'agira de jeux collectifs, récréatifs, pièces de théâtre, musique, chant, arts plastiques, expression corporelle, etc. Il y a tout pour s'amuser. Apportez vos idées, elles seront les bienvenues.

Le projet durera six semaines et vous pourrez communiquer à 221-2824 (Nancy) ou 221-2825 (Guylaine), pour de plus amples renseignements.

#### Ça ne jouait pas aux cartes à l'Âge d'Or

Ils étaient une quarantaine à participer aux jeux du Québec, mercredi dernier. Tous se sont fait valoir dans différentes disciplines, convenant aux âges des personnes présentes. Une des doyennes de la paroisse, Mme Arthur Déziel, 90 ans était de la partie et s'est mérité

une médaille d'or. Disons que 24 médailles d'or, d'argent et de bronze, de chaque catégorie, ont été distribuées aux participants. Le président, M. Alide Samson, s'est dit heureux de la belle participation de ses membres.

#### Récemment marié

Samedi, le 9 juillet a été béni le mariage de Mario Lessard, fils de Laurier Lessard et de Georgette Boulanger, de Saint-Élie, et Diane Gélinas, fille de Alfred Gélinas et de Gisèle Garand, de la paroisse de Charette.

Consultez les annonces dans l'Écho Elles renferment de véritables aubaines.

# Peoples

## SPÉCIAL 4 JOURS

#### BALLON DE PLAGE

en vinyle  
choix de plusieurs couleurs  
Rég.: \$1.49

SPÉCIAL:

\$1<sup>07</sup>

#### SAVON À LESSIVE

"TIDE"  
format de 6 litres  
Rég.: \$4.99

SPÉCIAL:

\$3<sup>97</sup>

#### FIL À COUDRE

100% polyester — 3 plis  
environ 200 verges  
par rouleau  
grand choix de couleurs  
Rég.: .65 ch.

SPÉCIAL:

4/\$1<sup>00</sup>

#### CINTRES EN PLASTIQUE

plusieurs couleurs au choix  
12 pouces

SPÉCIAL: 6/.

SPÉCIAL: 5/.

16 pouces

#### SAVON LIQUIDE CRÉMEUX

"BIO LAN"  
avec lanoline  
pour les mains et le corps  
bouteille\* de 500 ml. avec pompe

SPÉCIAL:

\$1<sup>00</sup>

#### FRIANDISES ENROBÉES

#### DE CHOCOLAT

DE "NELSON"  
plusieurs saveurs:  
menthes fraîches,  
doigts de noix de coco,  
macarons, grappes d'arachides  
au fondant

SPÉCIAL:

\$1<sup>33</sup>

bolle de 200 grammes

#### CULOTTE POUR DAMES

100% nylon  
choix de plusieurs couleurs  
grandeurs: P-M-G

SPÉCIAL:

\$1<sup>13</sup>

#### SACS À GLAÇONS "SCUBS"

idéals pour les sacs à  
pique-nique et glacières  
boîte de 12 sacs (216 glaçons)  
Rég.: \$1.19

SPÉCIAL:

.97<sup>¢</sup>

#### JOLI CHANDAIL

pour dames  
50% polyester — 50% coton  
choix de couleurs et grandeurs  
Rég.: \$3.99

SPÉCIAL:

\$2<sup>77</sup>

#### SERVIETTE DE PLAGE

54" x 26"  
choix de couleurs et de motifs  
Rég.: \$5.99

SPÉCIAL:

\$4<sup>77</sup>

#### CHANDAIL POUR HOMME

100% coton  
choix de col  
en V ou en rond  
et grand choix  
de couleurs

SPÉCIAL:

\$1<sup>97</sup>

#### AMUSANT GOBELET

EN PLASTIQUE  
avec paille — genre cornet  
à crème glacée  
Peut être nettoyé dans  
un lave-vaisselle  
Rég.: \$1.99

SPÉCIAL:

\$1<sup>37</sup>

#### GRAND CHOIX D'ARTICLES

pour la cuisine  
"KITCHEN MASTER"  
Ex.: Epluchoir,  
arrose-dinde,  
coupe-pizza,  
fouetteur,  
cuillère en bois (3),  
cuillère à crème glacée...

SPÉCIAL: .97<sup>¢</sup>

#### GRAND CHOIX DE CASQUETTES

pour hommes et garçons  
avec décalques  
de marque de bière,  
de marque d'auto  
ou de camion  
Rég.: \$3.99

SPÉCIAL:

\$2<sup>97</sup>

#### POUDRE À RÉCURER

DÉSINFECTANTE "COMET"  
boîte de 600 grammes  
Rég.: \$1.19

SPÉCIAL: .97<sup>¢</sup>

#### GRANDE TASSE À CAFÉ

en poterie avec dessin  
de voiture antique  
Rég.: \$1.44

SPÉCIAL:

\$1<sup>20</sup>

#### PAQUET DE BOUTONS ASSORTIS

plusieurs couleurs  
et grandeurs  
sac de .45 kg (1 livre)  
Rég.: .96<sup>¢</sup>

SPÉCIAL: .77<sup>¢</sup>

#### BRIQUET JETABLE

"FISHER"  
flamme ajustable  
essence visible  
Rég.: \$1.49

SPÉCIAL: .67<sup>¢</sup>

PEOPLES



CENTRE COMMERCIAL LOUISEVILLE

